

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mercredi 15 AVRIL 2020 / N° 840

Prix : 20 DA

EN APPLICATION DES INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Présidence
Synthèse relative
à la visite de
Tebboune dans
les structures de
santé d'Alger

Benbouzid au
micro de la Chaîne
3 de la Radio
nationale

« Nous sommes
optimistes et
actuellement,
nous ne sommes
plus dans la
situation connue
au début »

Institut Pasteur
d'Algérie (IPA),
« Le confinement
reste le
"meilleur
moyen" de
freiner la
propagation »
souligne le Pr
Derrar

Coronavirus:
Chanegriha
met en avant
les mesures
prises par les
hautes
autorités du
pays

Produits pétroliers
Baisse
drastique de la
consommation
, recul de 50 %
du chiffre
d'affaires de
Naftal

ONAB
Les prix du
poulet stables
durant et après
le Ramadhan

Industrie militaire:
Livraison de 446
camions
multifonctions
Mercedes-Benz

Commerce
Ramadhan
Les viandes
rouges et
blanches seront
disponibles en
quantité
suffisantes



LE GOUVERNEMENT **APPELÉ À ÉVALUER** **L'IMPACT DU CORONAVIRUS** **SUR LA SPHÈRE** **ÉCONOMIQUE** **NATIONALE**

Benbouzid au micro de la Chaîne 3 de la Radio nationale

« Nous sommes optimistes et actuellement, nous ne sommes plus dans la situation connue au début »

L'évolution de la pandémie de Coronavirus (Covid-19) en Algérie connaît une "stabilité", a affirmé mardi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, assurant l'absence d'"alerte" imposant un confinement total pour l'Algérie capitale. "Grâce à l'utilisation de la chloroquine et à la prise de conscience de la population, il y a une stabilité de la pandémie. Nous sommes optimistes et actuellement, nous ne sommes plus dans la situation connue au début. Nos hôpitaux ne sont plus surchargés et nous nous améliorons tous les jours", a indiqué le ministre sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale. M. Benbouzid a fait savoir que les patients qui ont été soumis au protocole thérapeutique à base de chloroquine, peuvent désormais quitter les structures hospitalières "au bout de 5 jours (au lieu de 10) et poursuivre leur traitement chez eux", ajoutant que "2679 patients sont traités au moyen de ce protocole, alors que sur les 1983 cas confirmés de contamination au virus, 601 en sont guéris". Outre ce protocole curatif, le ministre a tenu à saluer la population pour sa "prise de conscience", tout en la conviant au port du masque qui demeure un "bouclier" face à la propagation du virus, assurant qu'il "n'existe plus de tension sur ce produit fortement sollicité, dès lors que toutes les de-



mandes ont été satisfaites». Il a relevé qu'outre les 11 millions d'unités existantes, "un lot de 50 millions de masques sera réceptionné prochainement et destiné notamment aux hôpitaux et aux pharmacies d'officine", soulignant également que "des milliers de respirateurs sont disponibles, alors que seulement 100 malades nécessitent actuellement le recours à ce type d'appareils". Interrogé sur l'éventualité d'un confinement total de la capitale comme c'est le cas pour la wilaya de Blida, M. Benbouzid a

estimé qu'"il n'y pas d'alerte justifiant pour le moment cette mesure, mais tout est envisagé si la situation devait flamber». En revanche, "si la situation continue d'évoluer positivement, la probabilité d'un confinement partiel pour Blida, qui n'est pas indiqué pour le moment, n'est pas à écarter", a-t-il expliqué. M. Benbouzid a, en outre, estimé que "si les chiffres sont plus ou moins stabilisés, le meilleur indicateur demeure le nombre de décès, avec une moyenne de 20 décès/jour", assurant qu'"aucun scientifique dans le

monde ne peut prédire une évolution ou une baisse de l'évolution de la pandémie du Covid-19 dans les jours à venir». Abordant la question des tests inhérents au Coronavirus, le ministre a justifié "la non dotation du CHU de Blida en PCR par la proximité de celle-ci avec Alger où se situe l'Institut Pasteur, qui concentre ces examens", précisant avoir "priorisé des wilayas comme Ouargla, Oran et Constantine car confrontées aux problèmes de kits et de transport». Tout en assurant, par ailleurs, que le jeune "n'a aucun

rapport" avec le Covid-19, le ministre a, toutefois, exprimé sa "crainte" que "durant les soirées du mois sacré du Ramadhan, les jeunes se rassemblent autour d'un café dans le cas où le confinement sera encore de vigueur». Revenant sur les annonces faites lundi par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur du secteur de la santé, le ministre s'est félicité, entre autres, de la prochaine mise en place d'une Agence nationale de sécurité sanitaire, qualifiant celle-ci de "haute autorité aux prérogatives de veille, d'orientation et de structuration de ce département sensible". Cette Agence vient à point nommé et nous serons à l'écoute de cet organe qui sera comme un guide et un observatoire pour le ministère. Elle sera dotée d'une autonomie totale et placée sous l'autorité du Chef de l'Etat qui en désignera les personnalités scientifiques consensuelles qui la composeront", a-t-il détaillé. Le ministre s'est félicité, à ce propos, de la reconnaissance exprimée par le président Tebboune au corps médical à travers des mesures incitatives, à l'instar de la suppression du service civil. Il a, en outre, salué la décision de revoir de "fond en comble" tout le fonctionnement du système de santé actuel, soulignant que les priorités identifiées sont "la maternité, la lutte contre le cancer, ainsi que les urgences médicales".

Yasmina Derrbal / R.A

Institut Pasteur d'Algérie (IPA), « Le confinement reste le "meilleur moyen" de freiner la propagation » souligne le Pr Derrar

Le confinement reste le "meilleur moyen" de freiner la propagation du coronavirus Covid-19, a souligné le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Dr Fawzi Derrar, estimant que l'Algérie n'a pas besoin d'un dépistage massif. "Quelle que soit la stratégie de dépistage, le confinement reste le meilleur moyen de freiner la transmission du virus", a affirmé Dr Derrar dans un entretien au quotidien national Liberté, précisant que le confinement à l'échelle large "est une stratégie de contrôle du virus", car "il réduit le nombre de contacts et donc le nombre de personnes contaminées par un sujet positif". Il a fait remarquer, à ce propos, que la Corée du Sud, qui a adopté cette mesure en "première intention", a réduit la courbe de l'épidémie "rapidement", tandis que les pays du sud de l'Europe, qui ont "tardé à prendre une telle décision, l'ont chèrement payé". Pour le directeur général de l'IPA, l'isolement partiel de la population est aussi "efficace", expliquant que "dans certaines zones, on ne parle même pas de circulation du virus, mais de foyers ponctuels, c'est-à-dire quelqu'un venu d'une autre wilaya ou un résident en contact avec une personne arrivée dans sa région". "La wilaya est néanmoins indemne de la circulation du coronavirus. Le confinement n'a pas vraiment sa raison d'être. Par contre, dans les villes où

le virus circule, comme à Blida et à Alger, le confinement s'impose pour pouvoir rompre la chaîne de transmission", a-t-il ajouté. Revenant que la question pourquoi l'Algérie n'a pas recouru au dépistage massif, il a fait savoir que de nombreux pays n'ont pas opté pour cette mesure. "Cela dépend, en fait, des objectifs assignés à la stratégie de lutte contre le coronavirus", a-t-il dit, ajoutant que "nous n'avons pas besoin, dans l'état actuel, d'un dépistage massif auquel on peut faire appel en fonction aussi des moyens de diagnostic et de dépistage dont nous disposons". Concernant les tests de dépistage, Dr Derrar a indiqué que l'IPA a reçu, cette semaine "jusqu'à 240 prélèvements et, à d'autres périodes, 100 échantillons. En moyenne, entre 150 et 160 tests sont réalisés par jour». Relevant qu'une "certaine stabilisation" du nombre des prélèvements est observée actuellement, il a indiqué, en outre, qu'"avec ses annexes, l'Institut Pasteur peut analyser quotidiennement jusqu'à 400 échantillons". Sur le risque d'avoir de faux diagnostics, le spécialiste a expliqué que "le virus passe par une étape où il n'est pas détectable. Un cas négatif peut être testé positif dans une deuxième phase", en citant le cas de l'adolescente de 16 ans décédée en France. A ce propos, il a mis l'accent sur le fait que le prélèvement "soit fait correctement", affirmant que l'IPA "reçoit

régulièrement des échantillons aveugles de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) que nous analysons comme une épreuve de fiabilité. Nous avons 100% de réussite", faisant savoir que "jusqu'à présent, l'Algérie ne connaît pas une circulation intense du virus". Pour Dr Derrar, l'Algérie "est à l'abri d'une grosse épidémie", affirmant qu'elle "n'aura pas le profil de circulation comme aux Etats-Unis et en Europe". "Ce que je peux dire, le pic plateau en Algérie sera inférieur à celui observé en Europe et en Amérique", a-t-il dit. "Nous atteindrons un pic épidémique qui se stabilisera. Cette stabilisation durera un certain temps jusqu'à ce que le virus ne trouve plus de sujets à contaminer. La courbe redescendra progressivement", a-t-il estimé. Il a ajouté, dans le même contexte, qu'"en clair, c'est tout à fait normal qu'on recense des cas confirmés chaque jour", relevant que "cela prouve que nous parvenons à les trouver. Mais avoir un jour 100 cas et le lendemain 5.000 est un scénario non envisageable", a-t-il souligné. Par ailleurs, interrogé pourquoi le taux de mortalité est-il si élevé en Algérie, Dr Derrar a affirmé que "c'est une erreur", expliquant que "le taux de mortalité est rapporté au nombre de patients contaminés au coronavirus hospitalisés et non à tous les cas positifs".

H.M/Ag

Education Appel à élargir les opérations du plan d'urgence aux radios locales



Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout a appelé les Directeurs de l'Education à poursuivre leurs efforts pour pallier la suspension des cours à travers l'activation des opérations prévues par le plan d'urgence tracé par le ministère de l'Education nationale ainsi que son extension aux radios locales, notamment au profit des élèves dépourvus de moyens technologiques et de communication. "Le ministre de l'Education a présidé, lundi 13 avril 2020 au siège de son département à Alger, une visioconférence avec les directeurs de l'Education pour faire le point sur le bilan hebdomadaire de la diffusion des émissions d'enseignement à distance au profit des élèves", a précisé la même source. Après avoir salué "la diffusion de ces émissions, dont le nombre de vues a dépassé les 10 millions sur You tube, M. Ouadjaout a appelé les directeurs de l'Education à poursuivre leurs efforts afin de pallier la suspension des cours à travers l'activation des opérations contenues dans le plan d'urgence tracé par le ministère ainsi que son extension aux radios locales, notamment au profit des élèves dépourvus de moyens technologiques et de communication". Il a également appelé "les directeurs de l'Education à encourager et encadrer les initiatives individuelles des enseignants visant à prendre contact avec les élèves à travers la création d'espaces virtuels permettant une interactivité entre eux sur internet". "Dans le cadre des opérations de solidarité, le ministre a exhorté les directeurs de l'Education à encourager toutes initiatives visant à contribuer aux efforts nationaux en vue de lutter contre la pandémie de Covid-19", conclut le communiqué.

En application des instructions du Président de la République Le gouvernement appelé à évaluer l'impact du coronavirus sur la sphère économique nationale



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a instruit hier les membres du gouvernement de lancer des concertations sectorielles avec les organisations patronales et les syndicats pour évaluer et contenir l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'entreprise et la vie économique. Dans une correspondance du Premier ministre, les membres du gouvernement sont instruits de "procéder, en application des instructions du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, chacun dans son domaine d'activité, à une consultation avec les organisations patronales et les syndicats des travailleurs activant dans le monde économique, autour de la problématique de l'atténuation des effets induits par les mesures de prévention et de lutte contre le Coronavirus, prises par l'Etat". En effet, les mesures prises par les pouvoirs publics pour la prévention et la lutte contre la pandémie, impactent directement la vie économique et l'emploi, ce qui nécessite une "solidarité nationale d'envergure" pour le maintien de l'activité économique, la préservation de l'emploi et la prise par l'Etat de mesures de régulation rendues nécessaire par cette conjoncture, souligne M. Djerad. En tenant compte des différentes mesures déjà mises en œuvre par les pouvoirs publics dans les domaines bancaire, fiscal, parafiscal et des marchés publics, l'effort commun devra s'orienter d'abord sur l'évaluation, par secteur d'activité, des impacts de la crise sanitaire sur la situation financière et de l'emploi des entreprises. La concertation devra être focalisée également sur le maintien de l'activité économique dans le strict respect des mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus ainsi que la prise de mesures pour la survie des entreprises impactées et la préservation de l'outil national de produc-

tion et de réalisation. Le troisième thème de la concertation portera sur les modalités de mobilisation et de gestion de la sphère économique face à cette conjoncture exceptionnelle que traverse le pays, afin de sauvegarder l'emploi et préparer la reprise de la croissance. Les membres du gouvernement sont tenus d'organiser cette concertation "dans les plus brefs délais", selon l'instruction du Premier ministre précisant que les recommandations revêtant un caractère urgent seront soumises aux hautes autorités du pays avant le 23 avril en cours. Dans ce contexte, et pour assurer la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, le président de la République avait appelé à prioriser l'investissement dans les produits agricoles assurant la sécurité alimentaire du pays. Il s'agit ici d'encourager les filières céréalières, notamment le maïs, ainsi que les filières à même de couvrir les besoins nationaux en sucre, huile et céréales. A cet égard, il a chargé le ministre de

l'Agriculture et du Développement rural de mettre en place, à court terme et avant la fin de l'année en cours, un mécanisme sous forme d'un office ou autres en vue de relancer promouvoir les investissements agricoles qu'ils soient nationaux, étrangers ou mixtes. En outre, le président de la République a affirmé que le recul des recettes algériennes d'exportation des hydrocarbures était une réalité liée à l'évolution de la pandémie du Coronavirus que connaît le monde", assurant que "nous devons nous préparer sérieusement pour surpasser les répercussions de la crise économique mondiale. Si pour ce faire, "nous sommes appelés à revoir l'ordre des priorités de l'élan économique, ça ne doit en aucun cas affecter les axes vitaux des plans nationaux de développement, notamment ceux pourtant sur les acquis sociaux à l'instar du niveau de vie du citoyen, des salaires et retraites et des postes d'emploi", a-t-il souligné. Et d'ajouter, "c'est

également une occasion pour nous de prendre conscience de la vulnérabilité de notre économie nationale, en raison de notre négligence pendant des décennies à la libérer de la rente pétrolière, indiquant qu'il est impératif de mettre un terme aux mauvaises pratiques qu'a inculquées la période de l'aisance financière, à l'exemple du gaspillage, de l'esprit dépendantiste, de fainéantise et de surconsommation". "Se débarrasser de ces pratiques demeure un devoir noble pour nous tous afin de passer sérieusement, collectivement et définitivement vers l'édification d'une nouvelle économie fondée sur la diversification des recettes, la protection de la production nationale, l'économie du savoir et la concrétisation de la transition énergétique, et ce, a-t-il expliqué, pour que le destin de toute une nation ne soit pas à la merci des fluctuations des marchés pétroliers". En outre, il a été décidé de surseoir à l'examen du projet de loi de Finances complé-

mentaire jusqu'à évaluation des répercussions des mesures financières prises au niveau du gouvernement, ainsi que l'évolution de la situation dans le monde. En attendant, le président de la République a annoncé la réduction du montant de la facture d'importation de 41 à 31 milliards de dollars et des dépenses du budget de fonctionnement de 30% sans toucher les charges et salaires. Il a également donné une instruction à l'effet d'arrêter la conclusion des contrats d'études et de services avec les bureaux étrangers, ce qui épargnera à l'Algérie près de 7 milliards USD/an, outre le report du lancement des projets inscrits ou en cours d'inscription, dont la réalisation n'a pas encore été entamée, à l'exception des projets prévus pour les zones de l'ombre. Il s'agit aussi du maintien des dépenses relatives au secteur de la santé, tout en renforçant les moyens de lutte contre la propagation de l'épidémie de coronavirus et les maladies épidémiques en général, et le maintien du niveau de dépenses liées au secteur de l'éducation. Dans le même cadre, le Président Tebboune a instruit de la prise en charge, lors de l'élaboration de la loi de Finances complémentaires, des pertes subies par les opérateurs en raison de la propagation du coronavirus, tout en chargeant le groupe Sonatrach de réduire de 14 à 7 milliards de dollars, les charges d'exploitation et les dépenses d'investissement afin de préserver les réserves de change. Il est question aussi d'encourager davantage d'intégration financière en facilitant l'octroi des crédits en se focalisant sur la numérisation et les produits innovants, et de promouvoir les produits financés à travers les dispositifs de la finance islamique et d'œuvrer à la promulgation, par la Banque d'Algérie des textes réglementaire y afférents.

M. Hamdi

Présidence Synthèse de la visite de Tebboune dans les structures de santé d'Alger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé lundi à Alger que des mesures de restructuration totale du système national de santé seront prises en même temps que l'amélioration des conditions de travail des professionnels du secteur. Le président de la République s'exprimait à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection effectuée dans des structures de santé d'Alger afin de s'enquérir du suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et de la prise en charge des personnes qui en sont atteintes. A cet effet, M. Tebboune a annoncé la création "très prochainement" d'une Agence nationale de la sécurité sanitaire avec pour mission principale la "restructuration totale" du secteur de la santé. Cette Agence sera dotée d'un pouvoir de décision et de prospection, a souligné le Président Tebboune, ajoutant que "l'Administration centrale et le gouvernement n'auront qu'à appliquer ses décisions". Outre le Conseil national économique et social (CNES) et les cadres du

corps médical, les compétences nationales résidant à l'étranger seront également sollicitées dans le cadre des missions de cette Agence qui vise Oune "restructuration totale" du secteur de la santé en vue de l'adapter aux exigences du 21ème siècle, a-t-il précisé. En ce sens, le Président Tebboune a souligné la nécessité d'améliorer les conditions de travail des professionnels du secteur, ajoutant que "le plus important est de surmonter les difficultés actuelles". Dans le même sillage, le président de la République a annoncé que l'ensemble des praticiens de la santé ayant travaillé deux mois dans la lutte contre le Coronavirus "bénéficieront d'une année d'ancienneté dans le calcul de l'âge de départ en retraite". Il a, à cet effet, fait part de sa "disponibilité à aller le plus loin possible dans la prise en charge des préoccupations des corps médical et paramédical, dans la mesure des moyens financiers et des lois de la République".

Suppression du service civil pour les médecins

Le Président de la République a, en outre, annoncé la suppression du service civil pour les médecins et la prise de mesures incitatives à leur profit pour les inciter à travailler dans les wilayas du Sud. Dans le même contexte, le Président Tebboune a évoqué des facilitations accordées aux bacheliers résidant dans les wilayas du Sud, ce qui leur permettra de poursuivre leurs études en médecine avec une moyenne égale ou supérieure à 14/20 obtenue à l'examen du baccalauréat, pour peu qu'ils s'engagent à exercer dans leurs wilayas respectives pour une durée minimale de cinq ans, avant de pouvoir travailler dans d'autres régions. Il a fait observer qu'en cas de manquement à cet engagement, ils se verront interdits d'exercer la profession dans d'autres régions et leurs diplômes retirés. Le président Tebboune a ajouté qu'il a été décidé aussi d'accorder des mesures incitatives financières, dont la perception d'un double salaire pour ceux qui voudraient exercer volontairement au Sud du pays. A la Pharmacie centrale des hôpitaux

(PCH), le président de la République a insisté sur la nécessité d'acheminer les équipements médicaux et les moyens de protection contre le Coronavirus à l'ensemble du territoire national. "Il faut faire parvenir le matériel médical et les moyens de prévention à chaque parcelle du territoire national, notamment dans les zones les plus éloignées et le grand Sud", a-t-il déclaré, ajoutant que "même si ces régions n'ont pas enregistré un nombre important de cas confirmés au coronavirus, la précaution et la prévention doivent tout de même étre de mise". A ce titre, Le Président Tebboune a instruit le ministre délégué à l'Industrie pharmaceutique à l'effet de "mobiliser tous les moyens de l'Etat, y compris les avions, pour acheminer, le plus rapidement possible, le matériel médical". S'enquérant des quantités stockées de la Chloquine, utilisée dans le traitement du Covid-19, le président de la République a écouté des explications sur ce médicament, produit localement, et dont "la quantité est suffisante pour 230.000 malades". En réponse à une question du

Président Tebboune sur la production nationale de ce médicament, les responsables de la PCH ont affirmé que l'Algérie "œuvre à augmenter sa production à un million de boîtes une fois la matière première commandée d'Inde réceptionnée", faisant savoir que l'Algérie "est l'un des premiers pays à bénéficier de la matière première et dispose d'un stock suffisant". Par ailleurs, le président de la République, a assuré que l'Algérie "maîtrise la situation" concernant la pandémie du coronavirus, saluant la volonté et les efforts des différentes parties engagées dans la lutte et la prévention contre le Covid-19. "Nous maîtrisons la situation et nous faisons face à cette pandémie grâce à la foi, la volonté et la conjugaison des efforts de l'ensemble des parties" a-t-il déclaré. Le président Tebboune a mis aussi en exergue "l'élan de solidarité du peuple algérien en cette conjoncture difficile que traverse le pays", estimant que cet élan marque "un nouveau départ" pour l'Algérie.

H.M

Lutte contre le Covid-19: Chanegriha : « l'ANP prête à consentir des "efforts aussi laborieux que dévoués" »

Le général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire par intérim, a assuré, mardi à Oran, que l'ANP est prête à se "sacrifier" et à consentir des "efforts aussi laborieux que dévoués" pour en assurer le "bien-être et la sécurité sur tous les plans et dans tous les domaines" du peuple algérien après la propagation du coronavirus à travers le territoire national. "Notre pays a pris, sous la conduite de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, un ensemble de mesures préventives dès les premiers jours de l'apparition des premiers cas d'épidémie. Il est évident que ces mesures pertinentes prises par le Haut Commandement du pays, n'auraient pu donner leurs fruits sur le terrain, sans la compréhension et la conscience de notre peuple, ainsi que sa patience face aux épreuves et aux adversités", a déclaré le général-major Chanegriha à l'occasion de sa visite de travail et d'inspection en 2e Région militaire à Oran. Il a ajouté "en effet, comme un seul homme, tel qu'il nous a toujours habitués, notre peuple a apporté son soutien et son appui à son Etat, en faisant acte de solidarité avec ses concitoyens nécessaires, dans un élan d'entraide historique". "Pour ce noble peuple algérien, auquel nous vouons tant d'estime et de respect, nous sommes prêts au sein de l'ANP à nous sacrifier et à consentir des efforts aussi laborieux que dévoués pour en assurer le bien-être et la sé-



curité sur tous les plans et dans tous les domaines", a-t-il souligné dans une allocution d'orientation suivie par l'ensemble des cadres des unités de la Région via visioconférence et prononcée lors d'une réunion avec les cadres de la Région, en présence des représentants des différents corps de sécurité, et précédée par un exposé présenté par l'Adjoint au Commandant de la 2e Région Militaire, portant sur les diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie du Coronavirus. Il a poursuivi disant que "preuve en est, le succès remarquable des équipages relevant de nos Forces aériennes à dresser un pont aérien entre l'Algérie et la Chine populaire, pour acheminer, en un temps record, les matériels et équipements médicaux", ce qui dénote encore une fois, a relevé le gé-

ral-major Chanegriha, "la grande disponibilité opérationnelle de l'ensemble des composantes de l'ANP à intervenir dans toutes les conditions et les circonstances". Auparavant, et à l'issue de la cérémonie d'accueil à l'entrée du siège du Commandement de la Région, M. Chanegriha a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt moudjahid "Boudjenane Ahmed" dit "Si Abbès", dont le nom est porté par le siège du Commandement de la Région. Pour la circonstance, il a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et récité la Fatiha à sa mémoire et à celle de nos valeureux Chouhada. S'inscrivant dans la dynamique des visites d'inspection aux différentes Régions militaires et dans le cadre du suivi du degré d'exécution des me-

sures prises pour la lutte contre l'épidémie du Coronavirus, le Général-Major a suivi, par la suite, à l'hôpital militaire régional universitaire d'Oran, une présentation donnée par le directeur de cet établissement hospitalier portant sur "les efforts consentis pour faire face à l'épidémie du Coronavirus".

Il a, ensuite, inspecté le service dédié aux contaminés, où il a tenu à exprimer l'estime et la gratitude de tous les personnels de l'ANP aux cadres et personnels des corps médical et paramédical, pour les efforts qu'ils fournissent chaque jour en étant mobilisés sur le premier front face à cette épidémie". Le chef d'état-major de l'ANP par intérim, les a exhortés, à ce propos, à "consentir davantage d'efforts dévoués, dans un cadre coordonné et synergique, dans

l'objectif d'assurer la prise en charge médicale nécessaire des personnes infectées parmi les personnels militaires, et d'être prêts à intervenir, en cas de besoin, pour apporter l'assistance aux citoyens et contribuer à diminuer la charge sur le système sanitaire national». À l'Ecole d'application de la santé militaire à Sidi Bel Abbès, le Général-Major a inspecté, de près, l'hôpital de campagne qui dispose de tous les équipements modernes et les moyens médicaux permettant de prendre en charge un nombre considérable de personnes touchées par le virus Covid-19. Il a, par la suite, effectué une visite à l'Ecole des cadres de l'infanterie à Sidi Bel Abbès, où il a donné aux cadres et personnels de l'Ecole, des "instructions et orientations portant dans l'ensemble sur la prévention de la propagation de l'épidémie du Coronavirus et sur la nécessité de prendre les mesures nécessaires y afférentes". M. Chanegriha a aussi mis l'accent sur l'"impératif" d'accorder une importance majeure à la principale mission confiée à l'Ecole, à savoir, la formation, celle-ci devant faire du militaire, précise le MDN, "une personne consciente, au fait de tous les détails du métier des armes, et à même d'accomplir ses missions avec honnêteté, professionnalisme et compétence". Par ailleurs, une formation de base solide, constituera un capital cognitif à même de le préparer à entamer sa carrière professionnelle avec succès,

N.I

Produits pétroliers : Baisse drastique de la consommation, recul de 50 % du chiffre d'affaires de Naftal

La consommation des produits pétroliers, notamment les carburants, a enregistré une baisse drastique depuis le début du confinement sanitaire, entraînant une baisse avoisinant les 50% du chiffre d'affaires de la Société nationale de commercialisation de produits pétroliers (Naftal), a indiqué hier un responsable de l'entreprise. Ce déclin de la consommation est observé depuis l'instauration du confinement sanitaire, à la mi-mars, en raison de la propagation de l'épidémie du Coronavirus (COVID-19), réduisant la consommation des produits pétroliers, tous types confondus, à des taux allant de 50% jusqu'à 80 %, a expliqué le directeur de la communication de Naftal, Djamel Cherdoud. Par conséquent, la demande sur les essences pour automobile (Normal, Super et Sans Plomb), Gasoil, Sirghaz (GPLc), celle des carburants destinés à l'aviation et la marine, ainsi que sur les lubrifiants, le gaz butane et le bitume, a « fortement chuté » depuis, a-t-il indiqué. En termes de volume, prenant en comparaison les quantités commercialisées en deux journées, l'une avant le confinement sanitaire, soit jeudi 13 février 2020, l'autre pendant le confinement sanitaire, soit jeudi 9 avril 2020, M. Cherdoud, a fait état d' "un recul drastique". Ainsi, la consommation des essences pour automobile (Normal, Super et Sans plomb), est passée de



10.553 tonnes métriques (t) le 13 février 2020 à 6.157 t, soit une baisse de 42%, d'après les chiffres du même responsable. À la même période de comparaison, la demande sur le Gasoil a chuté de 29.984 t à 16.955 t, soit un recul de 43%, celle du Sirghaz (GPLc) de 2.197 t à 1.259 t, soit 43%, tandis que celle des lubrifiants (huiles) est passée de 424 t à 163 t, soit une baisse de 61%. S'agissant des carburants destinés au transport aérien, la baisse de la consommation a atteint un taux de 87 %, le volume ayant baissé de 1.997 t à 265 t, tandis que le gasoil destiné à la marine est passé de 228 t à 47 t commercialisées, soit un recul de 79%. Pour le fioul BTS, également utilisé par les bateaux, Naftal a enregistré une baisse de la demande à hauteur de 74%, soit un recul de 582 t à 150 t

des quantités commercialisées. La vente du bitume, matériau utilisé notamment dans les projets de l'habitat et les travaux publics, a aussi reculé de 1.770 t à 974 t, soit une diminution de 45%, tandis que la baisse des ventes du gaz butane (bouteilles conditionnées) a connu un recul 19%. Interrogé sur les pertes économiques de Naftal, compte tenu de ces chiffres, M. Cherdoud a estimé que sa société a perdu une moyenne de 50% de son chiffre d'affaires, ajoutant que cette baisse a, toutefois, fait augmenter le niveau de stockage qui est de 90% pour le GPL (Propane et Butane), et à 83% pour les carburants, tous produits confondus. Il a exclu, dans ce sens, toute éventualité de pénurie en carburants, en dépit de l'arrêt du transport mondial, car, avec ces niveaux de stocks, et les volumes des raffine-

ries locales qui continuent à produire, « l'Algérie n'aura pas besoin d'importer les carburants pendant une bonne période », a-t-il affirmé.

La persistance de la pandémie accentue la baisse

En outre, le même responsable a fait savoir que la persistance de la pandémie du Coronavirus et, en conséquence, le maintien des mesures du confinement sanitaire prise par les pouvoirs publics pour diminuer la propagation accentue cette tendance baissière de la consommation. En plus du confinement sanitaire de la population, la suspension des moyens de transport, publics et privés, ainsi que l'arrêt du transport aérien et maritime mondial, font également faire durer la baisse de la consom-

tion des produits pétroliers, a-t-il expliqué. À cet effet, M. Cherdoud a indiqué que le recul des quantités commercialisées durant la première dizaine du mois d'avril (du 1er au 11 avril) avoisine et dépasse parfois, en termes de volume, celui enregistré durant la totalité du mois de mars (du 1er au 31 mars). Ainsi, il a expliqué que la consommation des essences pour automobile a reculé de 106.703 t, soit 10% du 1er au 31 mars, alors que le déclin était de 175.232 t, soit 44% uniquement du 1er au 11 avril. La demande sur le GPL a aussi connu la même tendance, car le Sirghaz a connu une baisse de 7.512 t, soit 11%, sur la totalité du mois de mars, alors que le déclin était de 11.668 t, soit 49% durant la première dizaine du mois d'avril. Celle du gaz Butane conditionné a enregistré une diminution de 29.985 t le mois de mars, soit 20 %, contre 8.172, soit 19 % du 1er au 11 avril. Les carburants destinés au transport aérien et maritime ont, quant à eux, enregistré une baisse de 30.732 t du 1er au 31 mars, soit 36 %, tandis que leur consommation a reculé de 67% et de 30 %, respectivement pour ceux du transport aérien et maritime, du 1er au 11 avril. S'agissant des lubrifiants, le recul était de 627 t, soit 11 %, contre 1.038 t, soit 52 %, durant la même période de comparaison, tandis que la demande sur le bitume a diminué de 58 % du 1er au 11 avril.

Mermouri fait état de "la production de plus de 500.000 masques médicaux et de milliers d'autres équipements"

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familiale, Hacène Mermouri a appelé, hier à Alger, l'ensemble des entreprises et acteurs économiques à fournir les artisans de matières premières entrant dans la production des moyens et équipements de prévention contre le Covid-19. Lors d'une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection d'un atelier de production de bavettes et d'autres moyens de prévention contre le covid-19, accompagnée de la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, le ministre a insisté sur "la nécessité d'apporter de l'aide aux artisans qui se sont portés volontaires pour la production des matériels de prévention contre cette pandémie, et ce en leur fournissant les appareils de stérilisation et les matières premières". Saluant "le grand élan de solidarité manifesté par les artisans en cette conjoncture délicate que traverse le pays en vue d'assurer les moyens de prévention conformes aux stan-



dards en vigueur, en dépit du manque de moyens", M. Mermouri a mis l'accent sur l'importance "d'encourager l'action bénévole et humanitaire enracinée dans la culture de la société algérienne". À cette occasion, le ministre a fait état de "la production de plus de 500.000 masques médicaux et de milliers d'autres équipements dont

des tabliers, combinaisons et autres". Après avoir souligné que toutes les chambres de l'artisanat et des métiers au niveau national se sont inscrites dans cette démarche humanitaire, M. Mermouri a rappelé qu'"un nombre considérable de bénévoles y participent dans l'objectif d'endiguer la propagation de cette pandémie mortelle". Il a, dans

ce contexte, souligné l'importance de "la coordination avec le ministère de la Solidarité nationale pour aider les artisans à concrétiser leurs différents projets sur le terrain". De son côté, la ministre de la Solidarité nationale a salué "l'élan de solidarité et les initiatives bénévoles des artisans et de la société civile dans la conjoncture difficile que traverse

le pays, en raison de la propagation de l'épidémie du Covid-19", faisant part de "la disponibilité de son secteur à soutenir les artisans et les jeunes en leur accordant des micro-crédits dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) pour la réalisation de leurs projets", notamment dans le domaine de la production d'équipements médicaux qui nécessite, a-t-elle dit, "l'accord du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière". La ministre a évoqué, dans ce cadre, la plateforme électronique mise en place par son département pour faciliter l'enregistrement de tels projets, indiquant qu'elle sera bientôt présentée dans les médias. Par ailleurs, Mme Krikou n'a pas manqué de saluer le rôle des femmes algériennes parmi les artisanes, les médecins, les infirmières et les employées qui, a-t-elle affirmé, "n'ont cessé de participer aux actions humanitaires et bénévoles, aux côtés des hommes, afin d'aider les citoyens à lutter contre la pandémie".

Projet Desertec: L'expertise allemande à la rescousse



Récemment, l'Algérie avait relancé les consultations en vue de la réalisation du fameux projet Desertec. Pour le développement du projet de production d'énergie solaire à grande échelle, elle compte sur le soutien de l'expertise allemande. Pour ce faire, un accord de principe a été signé au début de ce mois entre les deux parties, alors que le président directeur général du Groupe de Sonelgaz et le partenaire allemand communiquent ces jours-ci à travers la technologie de la vidéo à distance en préparation de l'accord technique, ainsi que la détermination des capacités naturelles et des qualifications que l'Algérie possède de l'énergie solaire. L'information a été officialisée par le ministre de l'Energie Mohamed Arkab. Pour rappel, le ministère de l'Energie a récemment indiqué que l'Algérie était intéressée par la coopération avec le consortium allemand DII Desert Energy (Desertec) afin de renforcer les capacités de production d'énergies renouvelables et mieux encore les intégrer dans le système électrique algérien. Dans la même occasion, Arkab a révélé que le projet d'énergie solaire Desertec n'est qu'un projet qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie énergétique nationale en cours de préparation en coordination avec plusieurs ministères, dirigée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et cette stratégie sera présentée prochainement, le programme du Gouvernement, issu des engagements du Chef de l'état, incluant un point central, à savoir « la transition énergétique », comprend un programme dont la mise en œuvre est en cours pour procéder à la transition de l'énergie électrique produite à partir du gaz vers l'énergie électrique photovoltaïque. Cependant, pour certains experts en la matière, ces derniers estiment que le débat doit être centré sur la meilleure manière de réaliser l'objectif de 4.500 MW en 2024 en associant toutes les parties prenantes dont l'expertise nationale et de celle issue de la diaspora. Le recours à l'expertise internationale est la bienvenue pour aider à mettre en place un plan de déploiement, à soutenir financièrement les objectifs du plan d'action du gouvernement dans ce domaine et à faciliter la relocalisation d'investissements étrangers dans l'industrie et les services dont les EnRs ont besoin pour se développer en Algérie.

Les viandes rouges et blanches seront disponibles en quantité suffisantes



Durant le mois de Ramadhan, le marché national sera approvisionné en quantités importantes de viandes blanches et rouges locales et importées à des prix raisonnables, a indiqué à Alger le directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales au ministère du Commerce, Ahmed Mokrani qui a précisé qu'outre la production locale de viandes rouges et blanches, des quantités de viandes rouges fraîches et congelées seront importées pour répondre à la demande qui augmente généralement durant le mois sacré. "Pour le mois de

Ramadhan, 12.500 tonnes de viande bovine fraîche et 26.500 tonnes de viande bovine congelée seront importées", a fait savoir le responsable, soulignant que les importations seront prises en charge par des opérateurs spécialisés dans ce domaine. Et d'ajouter que "durant le mois sacré, une production locale de viande bovine de l'ordre de 52.000 tonnes sera assurée en plus de l'octroi de licences pour l'importation de près de 3.000 bovins". Concernant la viande ovine, M. Mokrani a affirmé que grâce à l'autosuffisance enregistrée dans cette filière, le marché national sera

aisément approvisionné. Le cheptel national s'élève à près de 29 millions de têtes ovines et 1.780.000 têtes bovines, a-t-il fait savoir. Concernant les viandes blanches, M. Mokrani a indiqué que "le marché sera approvisionné en quantités variant entre 53.000 et 54.000 tonnes durant le mois de ramadhan", assurant que l'Office national des aliments du bétail et de l'élevage avicole (ONAB) a stocké des quantités considérables allant jusqu'à 4.000 tonnes, en prévision du mois de ramadhan pour garantir la disponibilité et éviter la flambée des prix.

Facilitations pour un approvisionnement régulier durant la période de confinement et le Ramadhan

Par ailleurs, M. Mokrani a souligné que l'Etat a accordé toutes les facilitations aux éleveurs, producteurs et commerçants pour garantir un approvisionnement du marché en viandes durant la période de confinement, et ce en prévision du

mois sacré de ramadhan. "Les instances de tutelle ont accordé des autorisations à ces opérateurs pour leur permettre de se déplacer librement, en présentant la carte d'agriculteur ou le registre de commerce". En outre, les trois abattoirs publics existant à travers le terri-

toire national à Djelfa (Hassi Bahbah), Aïn M'lila (Oum El Bouaghi) et dans la commune de Bougtob (El Bayadh) et ceux relevant du privé seront mis à la disposition des éleveurs pour garantir un approvisionnement régulier du marché national.

Industrie militaire: Livraison de 446 camions multifonctions Mercedes-Benz

Un total de 446 camions multifonctions de marque Mercedes-Benz produits en Algérie a été livré, lundi à Alger, au profit de la Direction centrale du matériel, du ministère de la Défense nationale (MDN), de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et d'organismes et entreprises publiques et privées. Ces véhicules ont été fabriqués au niveau des unités de la Société algérienne pour la production de poids-lourds de marque Mercedes Benz (SAPPL-MB) relevant du MDN, sise à Rouïba. Il s'agit de 312 camions militaires tactiques multifonctions au profit de la Direction centrale du matériel du MDN, 4 camions antiémeute au profit de la DGSN et 3 camions de l'Etablissement central de construction (ECC) relevant du MDN, selon les chiffres avancés par Hamoud Tazrouti, Directeur général de Algerian Motors services –Mercedes Benz (AMS-MB) spécialisée dans les services vente et après-vente des véhicules d'industrie militaire de cette marque allemande. La livraison a porté également sur 60 camions au profit de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), 50 camions pour le Groupe de transport des marchandises et de logistique (Logitrans), 7 camions pour l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), 5 camions pour



l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), 3 camions pour Cosider Canalisations, un (01) camion pour la Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Constantine ainsi qu'un (01) camion pour une entreprise privée, selon la même source. Cette livraison, qui intervient en dépit de la conjoncture difficile que traverse le pays du fait de la propagation de la pandémie Covid-19, confirme l'attachement des entreprises de l'industrie militaire nationale à respecter leurs engagements à l'égard de leurs clients, parmi les

institutions sécuritaires et entreprises publiques et privées, a déclaré M. Tazrouti à l'occasion de la cérémonie de signature des protocoles de livraison avec les représentants des organismes et entreprises concernées. Dans ce sens, il a fait état de la mise à niveau en cours des filiales régionales de la société AMS-MB Spa évoquant la sélection de concessionnaires à travers tout le territoire national, et ce, dans le but de renforcer la couverture des besoins du marché national. Pour sa part, le président du Conseil d'administra-

tion de la société algérienne de développement de véhicules Mercedes Benz (SAFAV/MB), le général Smaïl Krikrou, a mis en avant "l'intérêt particulier" qu'accorde le Haut Commandement à ces industries, appelées à davantage d'efforts pour développer et diversifier le produit, en vue de satisfaire tous les besoins et toutes les exigences de l'institution militaire et du marché national, en général. Le représentant de la Direction centrale du matériel au MDN, le colonel Redaoui Touhami a précisé, de son côté, que la réception

de ce nouveau lot de matériel moderne, s'inscrivait dans le cadre de "la modernisation des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) pour lui permettre de s'acquitter de ses missions constitutionnelles, d'être en disponibilité opérationnelle durable face à toutes éventuelles menaces afin de relever les différents défis sécuritaires et soutenir les citoyens dans les situations de crises et catastrophes naturelles" "En cette conjoncture exceptionnelle, l'Institution militaire se tient constamment prête et disponible à faire face à toute urgence, quelle que soit sa gravité, étant convaincue que la sécurité du citoyen est en tête de ses préoccupations majeures, comme elle se tient au côté de son peuple pour le protéger de cette pandémie qui a touché notre pays, à l'instar de tous les pays du monde », a-t-il assuré. D'autre part, le Secrétaire général (SG) de l'OAIC, Nacer Eddine Messaoudi a indiqué concernant la réception de 60 camions, que cette opération intervient au titre du plan de renforcement des capacités de l'Office, lancé en 2017. L'OAIC a réceptionné, à ce jour, 330 camions de marque Mercedes-Benz, de fabrication locale, sur un total de 500 camions dont l'acquisition est prévue dans le cadre de ce programme.

ONAB Les prix du poulet stables durant et après le Ramadhan

Le directeur général de l'Office national des aliments du bétail et de l'élevage avicole (ONAB), Mohamed Betraoui a assuré que les prix du poulet seront stables et ne devront pas dépasser les 250 DA/Kg durant et après le mois du Ramadhan. Intervenu sur les ondes de la Radio nationale, M. Betraoui a expliqué cette stabilité par l'abondance de la production nationale de l'élevage avicole, qui a-t-il prévu, doublera pour atteindre plus de 48000 tonnes, ce qui permettra de couvrir la demande nationale durant le mois de Ramadhan et même après, soulignant "la mobilisation de 160 vétérinaires pour le contrôle des conditions d'hygiène". Pour le directeur général de l'Office, le prix du poulet ne devrait pas dépasser les 250 DA/Kg durant le mois sacré », déclare le même responsable. Dans ce sens, il a fait état de mesures exceptionnelles prises pour faire face aux conséquences de la pandémie de Coronavirus (covid-19) sur la filière avicole, à travers le stockage de l'excédent de production. Le stock actuel de poulets suffira pour trois mois, a-t-il fait savoir rappelant que la consommation nationale pendant le Ramadhan ne devrait pas dépasser les 18.000 tonnes. Et d'ajouter que la propagation de covid-19 a impacté la filière avicole du fait de la fermeture des restaurants, des universités etc., d'où un excédent en cette viande qui a été absorbées par l'ONAB pour éviter les pertes aux petits producteurs. Les quantités de production avicole seront distribuées à travers les 45 points de vente au niveau national pour éviter la spéculation des intermédiaires,



a-t-il encore dit. Concernant les quantités avicoles qui étaient programmées pour l'exportation avant la pandémie Covid-19, M. Betraoui a fait savoir que l'Office devait exporter 200.000 tonnes vers l'Egypte et 600.000 œufs de couvaie vers la Libye, mais en raison de la suspension d'exportation de ces produits de consommation de base, toutes ces quantités ont été dirigées vers le marché local. Le même responsable a indiqué que le stock permettra la régulation du marché étant donné que les prix verront une hausse en juillet et août prochains. S'agissant du nouveau cahier de charge approuvé par le ministère de l'Agriculture et du développement rural, le premier responsable de l'ONAB a confirmé qu'il entrerait en vigueur en octobre prochain et qu'il contrôlerait le marché et réduirait la facture d'importation des aliments du bétail, qui s'élève actuellement à un milliard de dollars. Il permettra également de réguler l'importation des poules pondeuses en fixant les volumes dont a besoin le marché, outre l'accompagnement des professionnels, l'absorption du surplus de production et la création de nouvelles techniques dans la filière d'élevage avicole.

A.A

Commerce Des plateformes numériques pour la livraison des denrées alimentaires aux citoyens



Plusieurs départements ministériels lancent à partir du 18 avril en cours un dispositif visant à soutenir les opérateurs nationaux de e-commerce afin permettre aux citoyens de se faire livrer leurs denrées alimentaires via des plateformes numériques dans le cadre du respect du confinement contre le Covid-19. Ce dispositif vise à supporter des opérateurs privés du e-commerce, en l'occurrence Jumia, Batolis, Easy-relay, Yassir et des groupes d'auto-entrepreneurs dans le secteur du transport, à l'effet de fournir via des plateformes numériques, des services de commande, de paiement et de livraison à domicile ou à la superette la plus proche, de denrées alimentaires a indiqué le ministère de la Micro entreprise, des Startups et de l'Economie de la Connaissance."A cet effet, le dispositif d'accompagnement mis en place, vise à inciter le citoyen à respecter le confinement et de limiter ses déplacements au strict nécessaire». Le principe consiste, pour le citoyen, de se rendre sur l'une des plateformes digitales de Jumia et/ou

Batolis, de consulter la liste des produits et des fournisseurs, de placer sa commande par Internet ou par téléphone, de choisir le lieu de la livraison à domicile ou la superette la plus proche. Pour ce faire, la livraison est assurée par une équipe de professionnels formés ayant des moyens de protection contre la contagion. Aussi, le consommateur a le choix du mode de paiement parmi les options qu'Algérie Poste a mise à disposition sur les Plateformes Jumia, Batolis, Eazy-Relay et les superettes, et ce par carte Edahabia, TPE ou dans le cas échéant par Cash à la livraison. Le dispositif sera lancé en pilote à partir de samedi le 18 avril prochain au niveau des wilayas de Blida, Médéa et de Sétif, et sera déployé progressivement sur le reste du territoire national. A noter que le ministère lance cette "initiative d'urgence" en tandem avec les ministères, du Commerce, de l'Intérieur et des Collectivités locales, des postes et des télécommunications, de la Santé et du Travail.

Moussa O

La chloroquine



La chloroquine (ou chloroquinine) est un antipaludique de la famille des 4-aminoquinoléines qui a été largement commercialisée sous forme de sels (sulfate ou phosphate). Avec la quinine, dont elle est un substitut synthétique, et l'hydroxychloroquine, une molécule qui lui est proche, elle est le traitement qui a été le plus employé contre le paludisme, en préventif comme en curatif. Elle est aussi très utilisée contre des maladies auto-immunes telles que le lupus et des maladies rhumatoïdes telles que la polyarthrite rhumatoïde. Elle montre in vitro des effets antiviraux, mais qu'on n'arrive pas ou mal à reproduire in vivo. Ses effets secondaires sont le plus souvent légers et transitoires mais ils peuvent être graves ; et la dose thérapeutique est proche du seuil de toxicité. Le surdosage induit notamment des troubles cardiovasculaires graves et potentiellement mortels, ce qui explique que l'auto-traitement qui existait autrefois n'est plus recommandé. Dans le monde, elle est de moins en moins utilisée au profit de l'hydroxychloroquine qui est deux à trois fois moins toxique et mieux tolérée à dose élevée. En 2020, la chloroquine fait partie des médicaments testés contre le coronavirus SARS-CoV-2 lors de la pandémie de Covid-19 avec des risques et résultats qui sont encore discutés.

1-Histoire

Au XVII^e siècle au Pérou (Amérique du Sud), les colons européens observent que les indigènes extraient un médicament de l'écorce d'un arbre dénommé Cinchona (Cinchona officinalis).

Ils l'utilisent contre les frissons et la fièvre. En 1633, cette phytothérapie est introduite en Europe. Elle y a le même usage, et commence à être utilisée dans les cas de fièvre paludique. La quinine, antipaludique, en est isolée en 1820. L'allemand Bayer (IG Farben) crée une série de substituts à la quinine contre le paludisme, testés sur plusieurs décennies. En 1926, la plasmoquine (pamaquine, 8-aminoquinoléine (en)) est la première sélectionnée (utilisée jusque dans les années 1980, en association avec la rhodoquine (1930) de Fourneau). En 1932, l'Atabrine (9-aminoacridine) qui semble aussi efficace que la quinine mais jaunit la peau des patients. En 1934, Hans Andersag d'IG Farben trouve un effet antimalarique à la résochine (diphosphate de chloroquine), mais la molécule est jugée trop toxique par Bayer, qui en transmet toutefois les droits à sa filiale américaine Winthrop-Stearns à la fin des années 1930. En 1936, Andersag crée un dérivé de la résochine, moins toxique, la sontochine (3-méthylchloroquine, appartenant à une nouvelle classe d'antipaludiques, les 4-aminoquinoléines). Les Alliés évaluent les propriétés de milliers de substances, dont la résochine (sous le numéro de code SN-183) qu'ils jugent également trop toxique. En novembre 1939, les Allemands déposent des brevets sur plusieurs aminoquinoléines dont la résochine et la sontochine. En mars 1941, Bayer accorde à Winthrop les droits sur la résochine — brevet immatriculé aux États-Unis sous le no 2 233 970 — et la sontochine ; Winthrop n'avait apparemment pas produit la résochine avant d'en être requis en novembre 1943. En 1940, Justus B. Rice de Winthrop avait fait parvenir des échantillons

de résochine à Lowell Coggeshall de l'Institut Rockefeller, où John Maier ne la testa pas avant janvier 1941. Winthrop transmet ces résultats au comité officiel en décembre 1942. La découverte d'échantillons et de données venant de Tunisie va « ressusciter » la substance. Au printemps 1944, la sontochine fait l'objet de tests cliniques tandis que l'administration américaine demande à Winthrop de fournir toutes les données qu'elle pourrait posséder sur les substances apparentées à la sontochine, qui reçoit alors le numéro de code SN-6911. En 1942 à Tunis — alors sous domination allemande —, le Dr Philippe Jean Decourt, des laboratoires Rhône Poulenc-Specia ayant passé un accord sur le sontochine avec IG Farben en juillet 1941, conduit des essais cliniques sur le sontochine de Bayer. Après l'entrée à Tunis de la 1^{re} Armée britannique le 7 mai 1943, le Dr Schneider, auquel Decourt avait transmis le résultat de l'étude, propose aux Alliés de la leur communiquer. Le 23 mai 1943, Schneider est transporté à Alger emportant cinq mille comprimés de sontochine. La sontochine reçoit un nouveau nom de code : SN-6911 (précédemment : SN-183). Réévalué sous le numéro de code SN-7618 en juillet 1944, elle reçoit le nom de chloroquine en février 1946. Les Australiens conduisirent des études à Cairns sous la direction de N. Hamilton Fairley. Cette molécule ne fut pas disponible pour les armées avant la fin de la guerre. Elle entre dans la pratique clinique en 1947 comme antipaludéen. En France, elle est mise sur le marché en 1949 sous le nom commercial de Nivaquine ; aux États-Unis, elle reçoit la même année son autorisation de mise sur le marché (le

31 octobre 1949), commercialisée par Winthrop sous le nom d'« Aralen ». Dans les années 1950 au Brésil, Mario Pinotti promeut l'usage prophylactique de la chloroquine en l'adjoignant au sel de table. Cette « méthode Pinotti », utilisant de la chloroquine ou de la pyriméthamine, qui sera utilisée en Amérique du Sud ainsi qu'en Afrique ou en Asie, sera une des causes de l'apparition de résistance des plasmodiums à la chloroquine.

2-Usages

-Après 1945, la chloroquine et le DDT devinrent les deux principaux moyens de tentative d'éradication du paludisme puis de lutte contre le paludisme. Contre les infections par les espèces plasmodiales dites « mineures » (*Plasmodium vivax*, *Plasmodium ovale*, *Plasmodium malariae*) et dans les rares cas d'accès simple à *Plasmodium falciparum* chloroquino-sensible, elle est utilisée en première intention à la dose de 10 mg kg⁻¹ les deux premiers jours, puis 5 mg kg⁻¹ j⁻¹ le troisième et dernier jour.
-La chloroquine ou certains de ses sels ont été utilisés (avec une efficacité limitée) contre les crampes nocturnes, par exemple sous forme de sulfate de quinine ou de phosphonate de chloroquine. La FDA aux États-Unis a émis des restrictions pour cet usage en 2007.
-L'hydroxychloroquine est utilisée contre la polyarthrite rhumatoïde et le lupus.
-Les biochimistes utilisent la chloroquine pour — in vitro — inhiber la dégradation lysosomale de produits protéiques.

3-Toxicité, effets adverses et secondaires

Longtemps ce médicament n'a pas été mis sur le marché car jugé trop toxique par l'industrie pharmaceutique. Sa toxicité aiguë et chronique est citée par des études médicales dès les années 1940. Ses effets nocifs, multi-organe si ce n'est systémiques, ainsi que ceux de ses dérivés et spécialités commerciales ont été peu à peu précisés, dès les années 1950. Ils concernent notamment les usages autres qu'antipaludéens, souvent chroniques, et où les doses sont plus élevées (ex. : comme anti-inflammatoire, anti-viral ou pour traiter le lupus érythémateux). Ces traitements induisent un cumul de doses dépassant celui des thérapies antipaludiques. Les effets toxiques incluent des réactions neuromusculaires, auditives, gastro-intestinales, cérébrales, cutanées, oculaires, sanguines et cardiovasculaires. Leurs mécanismes sont encore mal compris ; ils pourraient notamment être induits par des métabolites oxydants, induisant des espèces réactives de l'oxygène. Dans le modèle animal, l'hydroxychloroquine (HCQ) est deux à trois fois moins toxique que sa molécule-mère (la chloroquine) tout en ayant des propriétés pharmacologiques proches. C'est aussi un des métabolites de la chloroquine.

3-1-Remarques d'intérêt toxicologique

- On considère généralement que les risques induits par la chloroquine et plus encore par l'hydroxychloroquine sont acceptables et faibles si la dose thérapeutique recommandée est respectée ; les accidents sont souvent dus à un surdosage accidentel ou volontaire (suicide). Chez l'adulte, 1 à 1,5 g (20 mg/kg) suffisent à induire une toxicité et 5 g sont potentiellement mortels. Pour l'hydroxychloroquine, moins toxique, Shishtawy et al. en 2014 recommandaient de ne pas dépasser 6,5 mg/kg de poids corporel (soit 200–400 mg/j). Et Vaziri notait vingt ans plus tôt (en 1994) que des formulations à microencapsulation, à « libération contrôlée et au goût masqué » réduiraient ou vireraient beaucoup de ces effets toxiques. -L'hydroxychloroquine (HCQ) en tant que médicament ou métabolite de la chloroquine a une demi-vie assez longue dans l'organisme humain (environ un mois) et il lui faut six mois environ pour être entièrement éliminée du corps, faisant que certains effets secondaire perdurent plusieurs semaines ou mois après l'arrêt du traitement. -La chloroquine (ou l'HCQ) n'est pas arrêtée par la barrière placentaire. -La chloroquine et nombre de ses dérivés peuvent interférer négativement avec d'autres médicaments, vaccins ou avec la prise de certaines drogues ; ce sujet est abordé plus bas.

4-Écotoxicologie

Ce médicament et ses métabolites sont retrouvés dans les fèces et les urines, et donc dans les égouts et stations d'épuration. Il ne semble pas y avoir eu d'études sur leurs effets dans l'environnement.

5-Interactions avec d'autres médicaments

La chloroquine interagit avec beaucoup d'autres médicaments ; dont avec les médicaments suivants : -ampicilline (dont les niveaux peuvent être réduits par la chloroquine) ; -antiacides (ils peuvent diminuer l'absorption de la chloroquine) ; -cimétidine (elle peut inhiber le métabolisme de la chloroquine, avec comme conséquence une bioaccumulation de chloroquine dans le corps, avec le risque d'atteindre le seuil de toxicité) ; -ciclosporine (la chloroquine peut en accroître le taux) ; -kaolin et argiles (ils peuvent réduire l'absorption intestinale de la chloroquine) ; -méfloquine (accroît le risque de convulsions).

6- Recherches

6-1-Essais d'utilisation comme antiviral

Depuis la fin des années 1960, la chloroquine — testée pure ou sous forme de sels, ou d'hydroxychloroquine — a souvent eu in vitro des

effets prometteurs pour la lutte contre des maladies virales aiguës. Mais in vivo, ces effets ne se confirment pas ou ils semblent modestes, voire sont contre-productifs chez l'Homme. -VIH/SIDA : des tests, des expérimentations animales et des études cliniques ont concerné les effets de la chloroquine sur ce virus, dans les années 1990. Ils étaient non-concluants ; la chloroquine n'a pas diminué l'activation immunitaire ni l'infection par le VIH-1 ; la chloroquine s'est même montrée in vitro capable de considérablement aggraver l'infection des astrocytes et d'autres cellules non-CD4 par le VIH-1. Il n'y a eu aucune suite thérapeutique. -Virus grippal : malgré des espoirs apportés par des tests in vitro, le médicament se montre en 2007 sans effet chez le furet expérimentalement infecté par le virus de l'influenza. En 2011, il n'a pas empêché l'infection lors d'un essai clinique randomisé, en double aveugle, contrôlé par placebo ; il s'est ensuite (2013) montré efficace contre le virus H5N1 de la grippe aviaire, mais uniquement dans le modèle animal. -Chikungunya (alphavirus) : en 2003, des modèles précliniques évaluent la chloroquine comme médicament anti-Chikungunya ; in vitro, elle a des effets prometteurs, mais au contraire, in vivo chez plusieurs espèces animales testée en laboratoire, elle augmente la réplication des alphavirus. Dans un modèle primitif non-humain d'infection à CHIKV, non seulement la chloroquine a favorisé le virus, mais elle a aussi exacerbé la fièvre aiguë et retardé la réponse immunitaire cellulaire, conduisant à une clairance virale incomplète. Durant l'épidémie de chikungunya à La Réunion (2006), un essai clinique (chloroquine par voie orale) n'a pas amélioré l'évolution de la maladie aiguë et un bilan au 300e jour après la maladie a révélé des séquelles articulaires (arthralgies chroniques) plus fréquentes chez les malades traités à la chloroquine que dans le groupe-témoin. -Virus de l'hépatite C : en 2016, chez des patients en situation d'infection chronique, la chloroquine a amélioré les effets précoces d'un traitement par interféron pégylé associé à la ribavirine. Dans un essai-pilote (de petite taille), des malades ne répondant pas à d'autres traitements ont vu leur charge virale réduite par la chloroquine, mais transitoirement. Ceci n'a pas suffi à faire inscrire ce médicament dans les protocoles thérapeutiques normalisés concernant l'hépatite C. -Dengue : au Vietnam, un essai contrôlé randomisé conclut en 2010 à une absence d'effet sur les patients infectés. -Virus Zika : en 2017, sa multiplication est inhibée par la chloroquine, mais toujours in vitro. -Entérovirus : en 2018, un essai sur le virus EV-A71 montre une inhibition, mais in vitro. -Virus Ebola : des essais publiés en 2015 montrent que la chloroquine est active in vitro, mais sans effet chez la souris infectée. -Coronavirus : – En 2004, en Belgique, on observe que la chloroquine freine la réplication du virus SARS-CoV (responsable du SRAS), in vitro (en culture de cellules). – En 2005, dans les universités de l'Utah et de Hong Kong, on étudie les effets de dérivés de la chloroquine, mais cette fois chez des souris infectées par le SARS-CoV. Seul un effet anti-inflammatoire est constaté ; les auteurs recommandent néanmoins d'utiliser la chloroquine combinée à des antiviraux empêchant une réplication du virus) ; – En 2009, chez la souris, la chloroquine freine le développement du coronavirus humain OC43 ; l'équipe belge fait aussi savoir que l'ajout de chloroquine au lait maternel de souris empêche la maladie de se déclarer chez le souriceau. – En 2020, la chloroquine est également testée contre le virus SARS-CoV-2, responsable de la maladie Covid-19 (voir ci-dessous).

6-1-1- Contre la Covid-19

En 2020, la pandémie de maladie à coronavirus 2019 a relancé l'intérêt pour la chloroquine (sous forme de phosphate de chloroquine notamment), entre autres molécules, en tant qu'antiviral potentiel. La mesure de l'efficacité de la chloroquine contre le virus SARS-CoV-

2 est cependant encore discutée. En effet, la molécule semble efficace — in vitro — contre divers virus, dont le SARS-CoV-2 ; mais, comme le montre le tableau ci-dessus, depuis un demi-siècle et pour une dizaine de virus zoologiques et susceptibles de devenir pandémiques testés, l'efficacité in vitro disparaît in vivo chez l'animal ou l'Homme. Fin janvier 2020, à la suite d'un essai clinique multicentrique (une centaine de malades répartis dans une dizaine d'hôpitaux chinois) portant sur la chloroquine et deux autres candidats-médicaments (remdésivir et Lopinavir/Ritonavir), trois pharmacologues chinois de Qingdaob concluent dans la revue BioScience Trends à d'assez bons effets inhibiteurs sur le SARS-CoV-2, avec pour le phosphate de chloroquine, une efficacité apparente et une innocuité acceptable contre la pneumonie associée au Covid-19. Selon eux, le phosphate de chloroquine a permis — par rapport à un groupe-témoin — des pneumonies moins exacerbées, une imagerie pulmonaire améliorée, et des guérisons plus rapides avec des effets secondaires acceptables. Ils recommandent d'inclure cette molécule dans les prochaines lignes directrices chinoises pour la prévention, le diagnostic et le traitement de la maladie. Les trois auteurs n'avaient alors cependant pas publié leurs indicateurs de résultats, ni les protocoles cliniques des hôpitaux impliqués, ni les modèles de groupes de contrôle (y avait-il un ou plusieurs antiviraux associés, ou d'autres sels de chloroquine (sulfate par exemple) et/ou de l'hydroxychloroquine, un placebo, etc. ; ce bénéfice dépendait-il de la classe d'âge, de la présentation clinique, du stade de la maladie ou de la présence/absence de co-infections, etc. ?). En février 2020, selon des experts virologues et pharmacologues de Wuhan (dans Cell Research), la chloroquine et le remdésivir sont — in vitro (en culture de cellule) — individuellement très efficaces pour inhiber la réplication du coronavirus (alors que cinq autres médicaments testés ne l'ont pas été). La chloroquine élèverait le pH des lysosomes des cellules ciblées par le virus, ce qui interférerait avec les tentatives du virus d'acidifier ces lysosomes ; or cette acidification semble nécessaire à la formation des autophagosomes (que les cellules utilisent pour se suicider ou s'auto-digérer en cas de stress cellulaire grave ; mécanisme que le virus utilise pour entrer et sortir de la cellule qu'il infecte). Mi-mars, ceci avait déjà motivé 16 essais cliniques en Chine. Le 20 février, des autorités scientifiques et sanitaires du Guandongc ont déclaré que la chloroquine améliore le taux de réussite du traitement et raccourcit la durée de l'hospitalisation ; elles la recommandent pour les cas légers, modérés ou graves de Covid-19 avec pneumonie. Mais mi-mars 2020, l'essai clinique chinois n'a pas livré ses données, empêchant un examen par les pairs de ses résultats et une évaluation indépendante des avantages/inconvénients du traitement1. À ce moment en France, des virologues, spécialistes des virus émergents à l'IRD/Inserm tels que Franck Touret et Xavier de Lamballerie, exhortent leurs collègues chinois à publier dès que possible (après relecture par des pairs) ces résultats avec le plus de précision possible pour, le cas échéant, pouvoir améliorer les protocoles de soins. Ils invitent aussi à analyser ces résultats en tenant compte de l'effet potentiellement néfaste du médicament observé lors de précédentes tentatives de traitement de maladies virales aiguës. Le 19 mars 2020, Donald Trump annonce qu'il a approuvé le recours à la chloroquine qui a d'après lui montré des résultats préliminaires très encourageants pour lutter contre la Covid-19 ; il est immédiatement contredit par la Food and Drug Administration, qui promet néanmoins de lancer un essai clinique étendu1. Le 23 mars 2020, un habitant de l'Arizona décède après avoir ingéré du phosphate de chloroquine ainsi que sa femme (en état critique). Ils avaient absorbé une trop forte dose de ce produit, utilisé pour nettoyer les aquariums, après avoir entendu le président américain vanter les vertus de la chloroquine1. Le Nigeria déplore plusieurs cas

d'intoxication à la chloroquine à la suite d'une médication non encadrée. Le 24 mars 2020, le ministère de la Santé, le Collège des médecins et l'Ordre des pharmaciens du Québec déplorent l'émission d'ordonnances de chloroquine ou d'hydroxychloroquine contre la Covid-19 et les jugent inappropriées et non indiquées, à la lumière de l'état de la situation au Québec et des données scientifiques actuellement disponibles.

6-2-Usage contre les cancers

En 2006, Savarino et ses collègues montrent que la chloroquine a des propriétés de radiosensibilisant et de chimiosensibilisant, qui pourraient être mises à profit pour améliorer le taux de survie lors du traitement d'un cancer, glioblastome (par radiothérapie et chimiothérapie) chez l'homme. En combinaison d'autres anticancéreux, des études préliminaires ont montré une utilisation prometteuse de la chloroquine et de l'hydroxychloroquine. La chloroquine est principalement utilisée comme inhibiteur de l'autophagie, c'est-à-dire le blocage de processus comme la dégradation intracellulaire des organites.

7-Des mesures pour fournir la chloroquine aux patients atteints de certaines maladies auto-immunes

Le ministre délégué chargé de l'industrie pharmaceutique, le Dr Lotfi Benbahmad a fait état, samedi à Alger, de nouvelles mesures prises pour fournir le médicament la chloroquine aux patients atteints de certaines maladies auto-immunes. Ces nouvelles mesures consistent en la présentation par le patient auprès du pharmacien d'un dossier médical constitué d'une prescription et attestation médicales, ainsi qu'une copie de la carte Chifa qui sera transmise par le pharmacien à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), en vue de permettre au patient de bénéficier de son traitement habituel, a indiqué M. Benbahmad à l'APS. "La chloroquine ne peut être à la disposition des 11.000 pharmacies du territoire, et ce afin que les patients atteints de maladies auto-immunes qui suivaient ce traitement puissent en bénéficier", a précisé le ministre délégué ajoutant que ceci est motivé par la crainte d'une pénurie du produit et de voir, par la suite, des patients Covid-19 privés de ce traitement, alors que leur nombre augmente de jour en jour, d'autant plus que l'Algérie vit une situation sanitaire difficile, comme le reste des pays du monde". En outre, poursuit M. Benbahmad, les dermatologues et rhumatologues habitués à la prescription de la chloroquine, peuvent prescrire des médicaments "alternatifs" existant sur le marché national et recourir à la chloroquine, seulement pour certains cas qui en nécessitent. Le but étant, a-t-il ajouté, de préserver ce médicament destiné au traitement du Covid-19, avant d'appeler tout un chacun à la nécessité de "faire preuve de compréhension" par rapport à la situation, jusqu'à la fin de cette crise. Selon le président de l'ordre des pharmaciens, le Dr Abdelkrim Touahria, des mesures ont été prises pour approvisionner les malades chroniques traités à la chloroquine. Le Dr Touahria a assuré que "les personnes atteintes de maladies auto-immunes traitées à la chloroquine ne seront pas privées de ce droit dès lors que le ministère de tutelle a pris ces nouvelles mesures qui visent à éviter tout détournement de ce médicament". Les pouvoirs publics veillent à ce que les patients reçoivent leur traitement habituel en soumettant la gestion de la chloroquine à un "contrôle strict" en cette période de crise du nouveau coronavirus, a-t-il dit. Le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), le Dr Messaoud Belambri, estime en revanche que ces nouvelles mesures sont "très contraignantes" dans la mesure où "les pharmaciens des wilayas éloignées ne sont pas en mesure de se rendre à la Pharmacie centrale des hôpitaux pour s'approvisionner en chloroquine". Il propose plutôt de confier cette tâche aux grossistes des médicaments à travers le pays une fois les dossiers des patients recueillis auprès des pharmacies dans chaque région. Selon lui, une telle démarche est "facile et ne coûte rien".

K.AMEL

Boumerdes: Grande mobilisation chez les détenus de l'établissement pénitentiaire de Tidjelabine



Une activité particulière a été enregistrée, lundi, au niveau de l'établissement pénitentiaire de Tidjelabine (Est de Boumerdes), où détenus et agents s'attelaient, chacun selon ses compétences et moyens, à marquer leur contribution à l'effort de solidarité visant à lutter et provenir l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19). En effet, une majorité des détenus et agents de contrôle et des services de l'établissement s'attelaient soit à la confection de masques de protection, ou à la désinfection de la structure, au moment où certains suivaient avec assiduité les orientations et instructions de sensibilisation et prévention contre cette pandémie. L'atelier de confection des masques de protection a été particulièrement investi par les détenus, qui y ont vu une occasion de contribuer efficacement à l'effort de solidarité nationale, en cette conjoncture sanitaire difficile traversée par le pays, à cause de la propagation du nouveau coronavirus. L'initiative ayant été prise par la direction de l'établissement, qui a transformé un atelier d'ordinaire dédié à la confection des tenues de l'administration pénitentiaire, en un atelier pour la confection des masques de protection. Selon le directeur de l'établissement, Hammani Samir, cet atelier, lancé en activité depuis quatre jours, produit actuellement une moyenne "entre 500 et 600 masques /jour, avec un objectif d'atteinte de plus de 1.500 masques prochainement. Il a souligné la destination de ces masques, confectionnés dans leur totalité au niveau des ateliers du pénitencier de Tidjelabine (coupe, couture et désinfection), au profit des établissements pénitentiaires du pays et des tribunaux, puis du secteur de la sante, dans une 2ème étape, une fois la production doublée.

Des mesures pour prévenir la propagation du virus à l'intérieur de l'établissement

Toujours au titre de l'effort de prévention de la propagation du coronavirus, le directeur de cet établissement, d'une capacité de 600 détenus, a fait cas de la prise de nombreuses mesures pour lutter contre ce virus, qui, à ce jour, n'a infecté "aucun détenu, ni agent de l'administration ou de surveillance". Il a cité parmi ces mesures, la désinfection quotidienne du bâtiment, dont les salles des détenus et le périmètre extérieur, outre l'animation permanente, par des médecins et psychologues, de séances de sensibilisation avec les détenus, ou des émissions sur l'épidémie via la chaîne de radio de l'établissement. À cela s'ajoute, l'obligation faite à tous les agents et employés de la structure, de porter des masques de protection, parallèlement à l'interdiction des visites, tout en offrant l'opportunité aux détenus d'utiliser le téléphone de l'établissement pour parler avec leurs proches, avec l'amélioration de leurs repas, et le relèvement de la somme qui leur est permise pour acquérir leurs besoins dans le magasin de la structure. Les détenus ont, également, la possibilité d'opter pour des procès à distance, outre d'autres facilitations qui leur permettent de recevoir directement des colis de leurs proches, sans passer par la poste.

Blida : L'Agence nationale des déchets offre des moyens de protection aux employés de l'incinérateur des déchets hospitaliers

L'Agence nationale des déchets a procédé, lundi, à la distribution de moyens de protection aux employés de l'incinérateur des déchets hospitaliers, relevant du Centre d'enfouissement technique (CET) de Beni Merad (Blida), dans le cadre des efforts d'accompagnement de ces travailleurs, dans la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19). Selon le Directeur général (DG) de cette agence, Karim Ouamane, l'opération, inscrite au titre du programme, fixé par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, pour accompagner les différents acteurs impliqués dans la lutte contre la propagation du Covid-19, a porté sur la distribution de « tenues de protection avec tous leurs accessoires, au profit des employés de l'incinérateur des déchets hospitaliers, en guise de soutien aux efforts colossaux consentis, par eux, pour débarrasser les déchets hospitaliers, outre des produits d'hygiène et de désinfection ». "Des conseils et instructions ont été, également, données à ces employés, sur la manière de gérer ce type de déchets à risques, pour éviter toute contamination, au titre des mêmes orientations émises par la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, portant sur l'assistance et l'accompagnement de ces travailleurs activant dans ce domaine à risques". "Nous avons mis à leur disposition un guide, réalisé en collaboration avec le ministère de la Santé. Il englobe tous les moyens et méthodes de traitement et production des déchets, de façon à leur permettre d'appliquer les conseils techniques qui leur sont prodigués et éviter ainsi tout risque de contamination, tant pour eux, que pour l'environnement", Le DG de l'Agence nationale des déchets, a, par la même, signalé l'élargissement de ces aides, durant les prochains jours, au profit d'autres wilayas du pays, au titre des mêmes mesures préventives contre le coronavirus. A noter que la même agence avait le 24 mars dernier, fait don de conteneurs destinés aux déchets hospitaliers, en plus d'un important lot de moyens de protection aux staffs médicaux des hôpitaux Franz Fanon, Brahim Tirichine, et de Boufarik, outre des tenues de protection et des produits de désinfection aux agents d'hygiène.

Arab M/ Ag

Alger Importante opération de nettoyage pour la collecte des déchets dans la commune de Baraki

Les services de la circonscription administrative de Baraki ont organisé lundi une importante opération de nettoyage et de désinfection pour collecter les ordures et déchets durs à travers les différentes cités et quartiers de la commune de Baraki. L'opération qui a touché les différentes cités et quartiers de la commune de Baraki, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un arrêté du Wali portant nettoyage et désinfection des structures publiques et des quartiers afin d'endiguer la propagation du nouveau coronavirus (COVID-19) et en application du programme des opérations relatives à la désinfection des différentes cités, quartiers et structures publiques relevant de la circonscription administrative de Baraki. Dans ce cadre, le wali délégué de la Circonscription administrative de Baraki, Cherif Beddour a indiqué que l'opération a touché tous les quartiers de la commune. Dans la matinée, d'importantes quantités d'ordures et de déchets ont été ramassées, en prévision de larges opérations de désinfection et de nettoyage prévues jeudi prochain et qui toucheront les artères principales et secondaires ainsi que les jar-

dins publics et les parkings, pour endiguer la propagation du COVID-19. Les opérations de nettoyage et de désinfection ont touché également les bâtiments et les parties communes comme les escaliers et les entrées des bâtiments ainsi que les espaces publics. À l'occasion, le wali délégué de la circonscription administrative de Baraki a salué les efforts des différents organisateurs de ces opérations de nettoyage et de désinfection tels que les agents des entreprises publiques de la wilaya ou privés à l'instar des agents des entreprises « EXTRANET », « Asrout », l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Dar El Beida et les agents de l'APC de Baraki, outre la participation des services de la Sûreté nationale, de la Protection civile et des différentes associations. Le même responsable a affirmé que des opérations similaires seront concrétisées à travers toutes les communes relevant de la circonscription, et ce dans le cadre des mesures et dispositifs de la wilaya, visant la préservation de la santé des citoyens quant au risque de contagion au covid-19.

Houda. H

Tizi-Ouzou: Lancement d'une étude sur l'impact psychologique de la pandémie

Une étude sur l'impact psychologique de la pandémie de coronavirus Covid-19 en Algérie est lancée par l'équipe du Centre psychologique universitaire (CPU) de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO). Les initiateurs de cette étude scientifique visent à "comprendre les effets psychologiques de cette crise sanitaire pour essayer de mieux anticiper ses répercussions certaines sur les individus et la société dans son ensemble", a expliqué

Ouandaloussi Nassima, enseignante-chercheur à l'UMMTO et responsable de cette étude. "La prévention psychologique constitue un aspect important dans le traitement de cette pandémie qui aura des répercussions sur le comportement de l'individu et de la société, et ce, quel que soit la nature du confinement observé, partiel, total ou volontaire", a souligné Mme Ouandaloussi. Les symptômes de cette crise seront surtout "visibles après la crise, notamment .

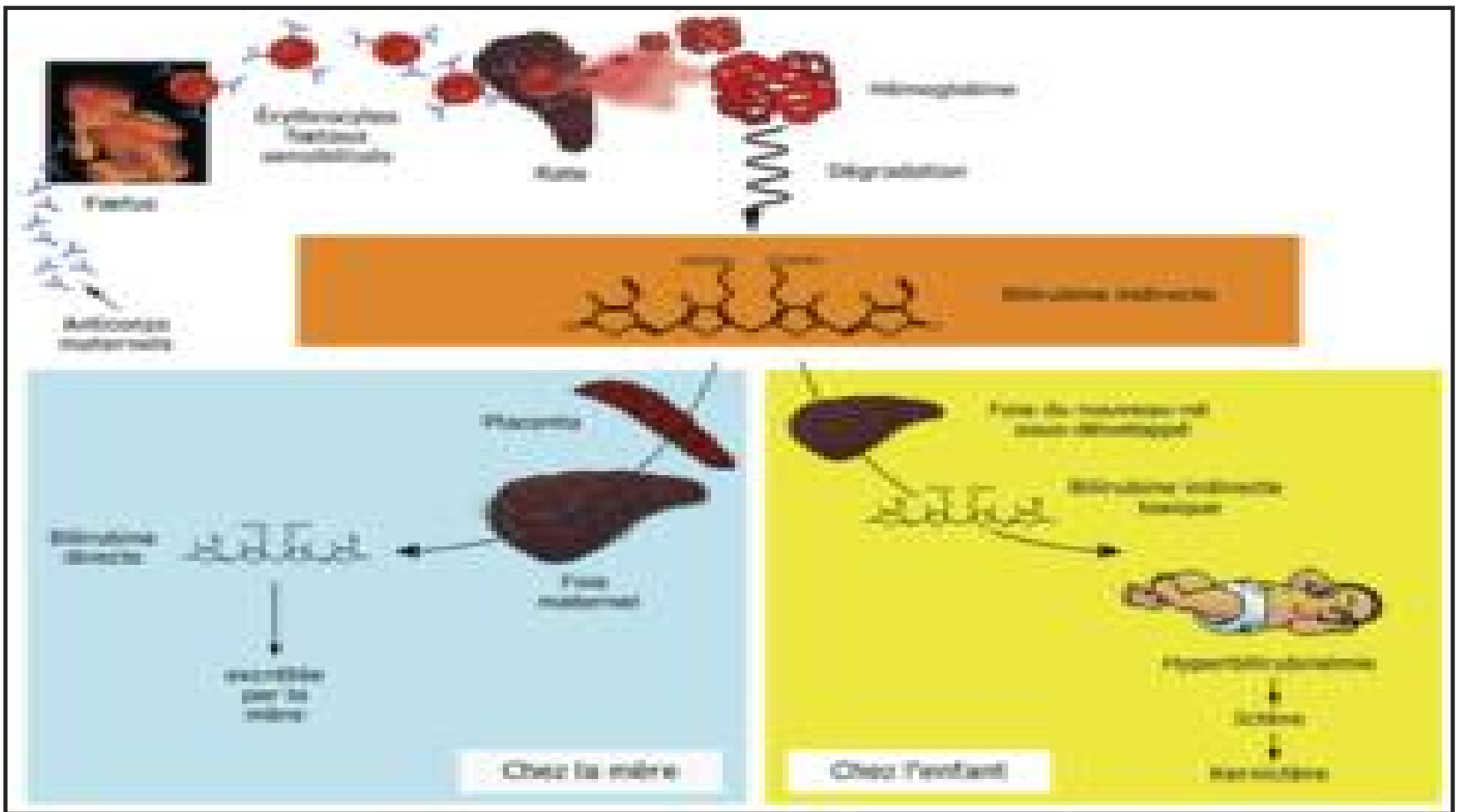
Des mesures organisationnelles au marché communal de Sorecal" à Bab Ezzouar

Le marché communal de la cité du 8 mai 1945 (Bab Ezzouar), plus connu sous le nom de "Sorecal", connaît un mouvement d'organisation de l'entrée des citoyens, à travers la définition des horaires de travail et l'incitation de ces derniers à respecter la distanciation sociale en tant que mesure de prévention contre l'atteinte au nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on constaté. Dès le début de l'activité commerciale au niveau de ce marché communal à 7h du matin, les agents de sécurité procèdent à la mise en place de barrières de sécurité au niveau des accès du marché afin de déterminer l'entrée et la sortie et en appelant les citoyens à respecter la distance de sécurité et à éviter toute forme de rassemblement ou de contact devant les magasins de fruits et légumes et de produits alimentaires. Pour le 3e jour consécutif, l'action se poursuit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du wali délégué de Dar

El Beida lors de sa réunion avec les responsables du marché et les représentants des commerçants, où il a été convenu la désinfection du marché et la fixation des horaires de travail, à savoir de 7h du matin jusqu'à midi. Le marché de Sorecal enregistre un pic d'affluence aux environs de 10h du matin. Le nombre de visiteurs venus des communes voisines, à l'instar de Bordj El Kiffan, Dergana et El Mohammadia, se multiplie en raison du manque de marchés de proximité au niveau de leur lieu de résidence, rendant ainsi le marché de "Sorecal" un lieu de contact entre les citoyens, et par conséquent le risque de propagation du Covid-19 augmente. Les services d'APC de Bab Ezzouar avaient appelé ses citoyens, via des affiches collées à l'entrée du marché et des publications sur sa page Facebook, à l'impératif de respecter ces mesures et de faire preuve de conscience à même de préserver leur santé.

H.H

Bilirubine



La bilirubine est un pigment jaune issu de la dégradation de l'hème de l'hémoglobine. Le catabolisme de la myoglobine et des cytochromes produit aussi de la bilirubine. La destruction des globules rouges a souvent lieu au niveau de petits vaisseaux près de la rate. Les globules rouges vieillissants -- leur durée de vie est de l'ordre de trois mois -- sont phagocytés et digérés par des macrophages. L'hémoglobine dégénère, la globine se sépare de l'hème, dont le fer est récupéré pour être réutilisé. Le reste de l'hème est dégradé en bilirubine libérée dans le sang. La bilirubine est absorbée par le foie et sécrétée dans les canalicules biliaires. La bile se déverse au niveau de l'intestin grêle. La bilirubine est alors transformée en urobilinogène, excrété dans les feces sous forme dégradée en un pigment brun : la stercobiline. Dans le sang, la bilirubine dite « non conjuguée » est transportée en se liant à l'albumine, car elle est peu soluble dans l'eau. Sous forme non conjuguée, la bilirubine ne peut pas être filtrée dans les glomérules du rein : elle est donc absente des urines. Dans le foie, la bilirubine est solubilisée par

conjugaison à l'acide glucuronique, ce qui la rend soluble dans l'eau et permet son excrétion dans la bile.

Bilirubine et ictère

Un dosage de bilirubine dans le sang permet de diagnostiquer des maladies du foie et de la vésicule biliaire. Lorsque le taux de bilirubine dans le sang est trop élevé, la peau du patient apparaît jaune : c'est l'ictère ou jaunisse. Une bilirubinémie normale est inférieure à 20 $\mu\text{mol/L}$; l'ictère apparaît au-delà de 40 $\mu\text{mol/L}$. L'ictère du nouveau-né est fréquent et généralement bénin. S'il se pro-

longe de manière anormale, un traitement par photothérapie est réalisé. L'exposition du nourrisson à la lumière bleue permet la conversion de la bilirubine en produits de dégradation qui seront éliminés par les reins.



ARNt

Un ARNt est une courte molécule d'ARN, de structure complexe, qui joue un rôle fondamental dans la synthèse des protéines. La molécule d'ARNt compte environ 80 nucléotides ; elle est repliée sur elle-même, formant une structure tridimensionnelle grâce à des liaisons hydrogène. Si on aplatit artificiellement cette molécule, elle apparaît en forme de croix avec trois boucles et quatre régions double brin (voir schéma ci-dessous). Pendant l'étape de traduction, la cellule fabrique un polypeptide à partir des informations présentes sur un ARNm ou ARNmessenger. Cet ARNm comprend une succession de codons, des triplets de nucléotides qui codent pour un acide aminé précis. L'ARNt est la molécule qui va associer à chaque codon un acide aminé parmi les 20 possibles. L'ARNt possède un anticodon, un triplet de bases complémentaires du codon présent sur l'ARNm. Par exemple, le codon UUU correspond à l'acide aminé phénylalanine. Il sera reconnu par un ARNt possédant l'anticodon AAA. Il existe donc une diversité de molécules d'ARNt.

Le rôle de l'ARNt dans la traduction

Lors de la traduction, quand elle arrive vers le ribosome, la molécule d'ARNt porte déjà l'acide aminé attaché à son extrémité 3'OH. Une fois dans le ribosome, cet acide aminé est alors transféré à la protéine en cours de synthèse. Une fois que l'acide aminé est incorporé à la chaîne polypeptidique en construction, l'ARNt est libéré. Dans le cytoplasme, il peut se recharger avec un nouvel acide aminé. C'est l'enzyme aminoacyl-ARNt synthétase qui catalyse la liaison de l'ARNt à son acide aminé, une réaction qui nécessite l'hydrolyse de l'ATP. À cause des différents ARNt possibles, il existe aussi une diversité d'enzymes aminoacyl-ARNt synthétases. Par exemple, une sérine-ARNt-synthétase fixe l'acide aminé sérine sur un ARNt.

Facteur de croissance

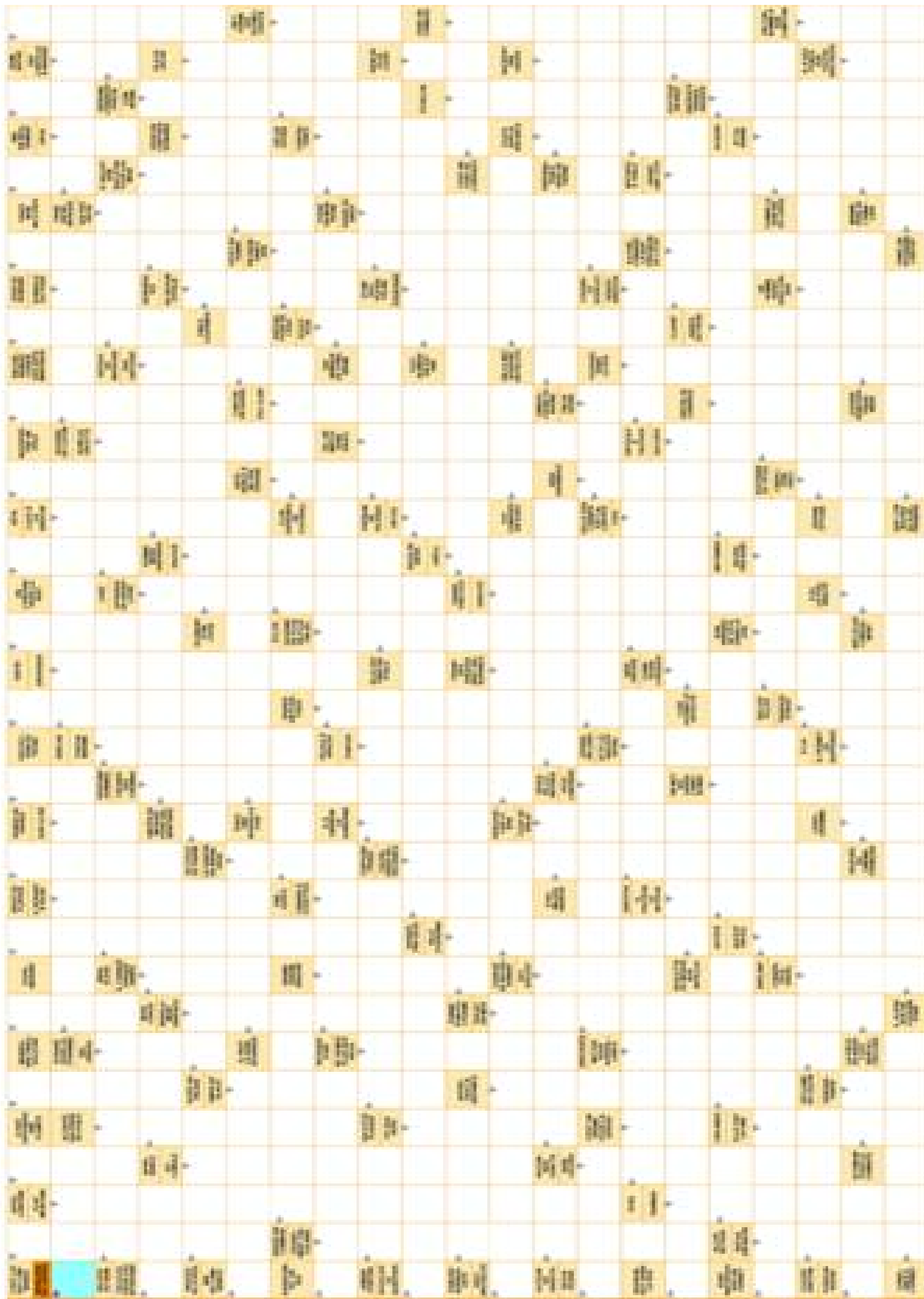
Un facteur de croissance est une substance régulatrice qui, présente en petites quantités, favorise la multiplication des cellules d'un organisme. Sécrétés par différents types de cellules, les facteurs de croissance sont nécessaires à la croissance, la prolifération et la différenciation cellulaire. Bien qu'ils puissent circuler dans le sang des mammifères, beaucoup de facteurs de croissance sont émis par des cellules pour agir sur d'autres cellules présentes dans leur voisinage, en tant que médiateurs locaux. Souvent ce n'est pas un facteur de croissance seul qui stimule la prolifération des cellules, mais une combinaison de facteurs de croissance.

Diversité des facteurs de croissance

Voici des facteurs de croissance connus :

- Le PDGF, ou facteur de croissance dérivé des plaquettes (platelet-derived growth factor), nécessaire à la division des fibroblastes. Le PDGF possède des récepteurs sur la membrane plasmique des fibroblastes. Lorsqu'il s'associe à son récepteur, le PDGF stimule la division de la cellule. Le PDGF est libéré par les plaquettes sanguines au niveau d'une lésion. La stimulation de la division des fibroblastes favorise la cicatrisation.
- L'EGF (epidermal growth factor) qui agit sur des cellules de l'épiderme, et joue un rôle important dans le développement embryonnaire.
- Les FGF (fibroblast growth factor) qui stimulent la prolifération de nombreux types cellulaires,
- l'érythropoïétine, ou EPO, qui favorise la prolifération et la différenciation des cellules précurseurs de globules rouges.
- Le TGF- β (transforming growth factor beta), qui stimule la prolifération de certaines cellules.

Mots fléchés géants



La solution à www.lemondeadm.com

Affaire des incidents de Meftah (Blida): 13 individus placés en détention provisoire et 9 sous contrôle judiciaire



Le juge d'instruction près le Tribunal de Larbaa (Blida) a ordonné, dimanche, dans le cadre de l'affaire des incidents survenus à la cité 3555 logements à Meftah (Blida), le placement de 13 individus en détention provisoire et 9 autres sous contrôle judiciaire. Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Parquet près la Cour de Blida porte à la connaissance de l'opinion publique que suite à la présentation des individus impliqués dans les incidents, survenus les 8 et 9 avril en cours à la cité 3555 logements de Hamed (Meftah) devant les juges d'instruction et des mineurs, le juge d'instruction a ordonné le placement de 13 individus en détention provisoire, de 9 autres sous contrôle judiciaire et la libération des trois restant. "Le juge des mineurs a ordonné le placement de l'un des mis en cause en détention provisoire et la remise du 2e temporairement à son tuteur légal". Le procureur de la République près du tribunal de Larbaa, Abdelkader Touhami avait indiqué hier lors d'un point de presse que les mis en cause ont été poursuivis pour "constitution d'associations de malfaiteurs pour commettre des délits et des crimes, violence et blessure volontaires ayant entraîné une amputation, violence et coups volontaires avec des armes, participation à des affrontements, ports d'armes utilisées dans un rassemblement dispersé par la force publique, menace de mort, dissimulation d'armes, Ode personnes ayant commis des délits, dont le port d'armes de catégories 6 sans raisons valables, outre le non respect du décret portant confinement sanitaire. Les services de sécurité sont intervenus samedi dernier pour mettre un terme à un climat de terreur imposé aux habitants d'une cité d'habitation dans la commune de Meftah (wilaya de Blida) par deux groupes d'individus ayant des antécédents judiciaires, où l'un des deux groupes a agressé un citoyen ayant refusé de transporter l'un des membres de l'autre groupe dans sa voiture, ce qui lui a valu d'être agressé et a subi plusieurs blessures, dont l'amputation d'un doigt. Par la suite, un des frères de la victime, avec un autre groupe de repris de justice, a voulu venger son frère, ce qui a engendré une bataille rangée entre les deux groupes ayant entraîné des blessures à plusieurs d'entre eux.

Lutte contre le terrorisme Trois terroristes abattus et une quantité d'armes récupérée à Ain Defla et Skikda

Trois terroristes ont été abattus et une quantité d'armes et de munitions a été récupérée, lors de deux opérations distinctes menées lundi soir par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans les wilayas d'Ain Defla et Skikda. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, hier soir 13 avril 2020, deux (02) terroristes lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la commune de Tarek Ibn Ziyad, wilaya d'Ain Defla/1ère RM", précisant que "cette opération, toujours en cours, a également permis la récupération de deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un (01) mitrailleur léger de type RPK, deux (02) bombes de confection artisanale, six (06) chargeurs de munitions, trois (03) paires de jumelles ainsi que d'autres objets". Dans le même contexte, un autre détachement de l'ANP "a abattu, hier soir, un (01) dangereux terroriste lors d'une embuscade dressée près de la localité de Djamaa di Lekhnak à Collo, wilaya de Skikda/5e RM, et récupéré un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, (03) chargeurs de munitions et une (01) grenade. Il s'agit en l'occurrence de l'un des chefs des groupes terroristes, dénommé Boulagroune Khaled dit +Abou Dhirar+ qui avait rallié les groupes terroristes en 1995". Ces résultats "réitérent l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire pour venir à bout du fléau du terrorisme et faire régner la sécurité et la quiétude à travers tout le territoire national, comme ils dénotent, encore une fois, de la grande vigilance des unités de l'ANP dans toutes les circonstances et les conditions".

Ain Defla: Saisie de plus de 3 kg de kif traité

Les services de la Gendarmerie nationale d'Ain Defla ont arrêté trois (3) individus s'adonnant au trafic et à la distribution de la drogue, saisissant 3,1 kg de ce produit prohibé. Les faits remontent à dimanche lorsque les éléments de la section de sécurisation du tronçon de l'autoroute est-ouest traversant la wilaya ont arrêté au niveau du barrage fixe de Bourached un véhicule se dirigeant vers Alger à bord duquel se trouvaient 3 personnes dont le comportement (panique exagérée) était révélateur d'un acte répréhensible de leur part. Dès que les chiens de détection spécialement dressés pour signaler la présence de stupéfiants ont commencé à tapoter l'arrière du véhicule, le conducteur de ce dernier a pris la poudre d'escampette, se faisant toutefois arrêter non loin du barrage fixe de Boumedfâa par une patrouille qui se trouvait dans les parages. La fouille minutieuse du véhicule a révélé la présence de 3,1 kg de kif traité soigneusement dissimulés, 3 téléphones portables ainsi que la somme de 10 000 DA. Emmenés à la brigade de Gendarmerie de Bourached, les trois individus ont été longuement interrogés sur les faits qui leur étaient reprochés à savoir le trafic, la détention et la distribution de la drogue précisant que les mis en cause seront présentés au Procureur de la République près le tribunal de Ain Defla une fois l'enquête complètement achevée. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les citoyens sont invités à signaler tout comportement suspect en appelant le numéro vert 10 55 ou en prenant attache avec le site PPGN.MDN.DZ.

Bechar: Deux présumés trafiquants de drogue arrêtés en possession de 621 comprimés de psychotropes

Deux (2) présumés trafiquants de drogue en possession de 621 comprimés de psychotropes ont été arrêtés par les éléments de la brigade de la police judiciaire (PJ), relevant de la sûreté de wilaya de Bechar. L'opération a été menée suite à l'exploitation de renseignements sur des activités, punies par la loi, exercées par ces deux présumés trafiquants (20 et 30 ans) membres d'une même famille, ajoutant que l'arrestation de ces individus a été opérée sur ordonnance du procureur de la République près du tribunal de Bechar. La perquisition de leur domicile commun a permis aux policiers la saisie de cette quan-

tité de psychotropes (621 comprimés), un montant de 111.560 DA, onze (11) appareils de téléphones mobiles, huit (8) armes blanches de différentes tailles et types, en plus d'une quantité de 51,40 grammes de poudre blanche qui est actuellement soumise à l'expertise au niveau du laboratoire régional de la police technique et scientifique à Oran. Onze (11) cutters ont été également saisis, lors de cette perquisition, supervisée par la justice. Les deux individus ont été par la suite placés en détention préventive pour détention dans le but de commercialisation de psychotropes et détention d'armes blanches sans justification.

M'sila: Une jeune fille arrêtée pour désinformation de l'opinion publique

Les éléments du service de la police judiciaire de la sûreté de M'sila ont procédé à l'arrestation d'une jeune fille, auteur de "fausses informations" sur la propagation du Covid-19 dans sa wilaya à travers la publication sur son compte Facebook d'une vidéo. La mise en cause, âgée d'une vingtaine d'années, a été arrêtée suite à la diffusion de vidéos à travers lesquelles elle visait à semer le doute en relevant que les informations officielles sur la situation locale du coronavirus "n'étaient pas réelles", remettant en

question le nombre annoncé des personnes touchées par le Covid-19. Cette affaire s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité et la diffusion de fausses informations ayant pour objectif "de semer le trouble au sein de la société concernant la propagation de l'épidémie Covid-19, et de remettre en question les plans d'action mis en place par les pouvoirs publics pour maîtriser la propagation source. La personne mise en cause sera présentée devant les instances judiciaires concernées.

Accidents de la route: 21 morts et 596 blessés en une semaine

Vingt-et-une (21) personnes ont trouvé la mort et 596 autres ont été blessés dans des accidents de la circulation survenus sur plusieurs axes routiers à travers le territoire national entre la période allant du 5 au 11 avril courant, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mila avec 6 personnes décédées et 17 autres blessées, suite à 15 accidents de la route. Durant la même période,



13678 autres interventions ont été effectuées pour la prise en charge de 12624 blessés et malades traités par les secours médicalisés de la Protection civile sur les lieux des accidents et l'évacuation vers les structures sanitaires.

Saida Deux personnes arrêtées pour diffusion de fausses informations sur les réseaux sociaux

Les services de la gendarmerie nationale dans la wilaya de Saida ont arrêté deux personnes accusées d'avoir diffusé de fausses informations concernant le coronavirus (Covid-19). Les éléments de la gendarmerie nationale ont traité, la semaine dernière, deux affaires impliquant deux personnes qui utilisaient des sites de réseaux sociaux pour l'intox en véhiculant des informations erronées sur l'épidémie du coronavirus. Cette opéra-

tion s'inscrit dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de cybercriminalité sur le territoire de compétence du groupement de Gendarmerie nationale, notamment en pareille conjoncture marquée par la prévention et la lutte contre l'épidémie du coronavirus. Les mêmes services poursuivent leurs enquêtes sur ces deux affaires pour présenter les deux prévenus devant le parquet de la République près le tribunal de Saida.

COA : La date de l'AG sera décidée lors de la prochaine réunion du conseil exécutif

La date de l'assemblée générale ordinaire du Comité Olympique et Sportif Algérien (COA) sera arrêtée lors de la prochaine réunion du Conseil exécutif de l'instance olympique, a annoncé le secrétaire général de l'instance. "On a été pris de cours par cette pandémie qui nous a faussé tout le calendrier. Tout le monde est confiné chez lui, tout en restant en contact avec l'évolution des événements. Maintenant, si la situation persiste, on sera obligé de reporter l'AGO, qui ne peut se tenir sans une réunion au préalable du Conseil exécutif, seul à décider de la date des AG", a indiqué le secrétaire général du COA, Abdelhafid Izem. Avant la pandémie du coronavirus, l'assemblée générale ordinaire du COA était programmée pour le mois de mai prochain, mais l'arrêt de toutes les activités et manifestations et rassemblements sportifs, en raison de la situation sanitaire en Algérie, a contraint le Conseil exécutif du COA à reporter sa réunion. La prochaine réunion du Conseil exécutif du COA doit se tenir pour, tout



Od'abord, constater la vacance du poste de président (après la démission de Mustapha Berraf), et faire une première lecture des différents bilans, et également fixer la date de l'AGO. Après la tenue de l'AGO et la constatation de la vacance du poste de Président, le 1er vice-président du COA prendra en main

la gestion courante des affaires de l'instance dont la préparation de l'AG extraordinaire qui doit se tenir (l'article 15 des statuts de l'instance olympique en vigueur) dans les 45 jours qui suivent la tenue de l'AGO qui verra, en toute logique, la participation du président démissionnaire, pour au

moins défendre ses bilans. Les statuts du COA stipulent qu'en cas de vacance définitive du poste de président du Comité dument constatée par le Comité Exécutif, l'intérim est assuré de plein droit par un vice-président selon l'ordre de préséance. "Le chargé de l'intérim doit convoquer dans les quarante cinq

(45) jours à compter de sa désignation, une Assemblée Générale extraordinaire pour élire un président, pour le reste du mandat en cours qui cours jusqu'après les Jeux Olympiques de Tokyo, décalés à 2021", a expliqué Izem. Le responsable a ajouté que la période séparant entre les deux AG (45 jours), permettra de donner la chance aux postulants qui veulent se porter candidats au poste de président, et qui remplissent les conditions d'éligibilités. En raison de la situation sanitaire actuelle et l'arrêt total de toutes les activités des fédérations sportives ainsi que celles du COA, l'AGO de l'instance olympique pourrait se tenir, logiquement début juin et l'extraordinaire en juillet. "Je pense qu'il n'y a pas le feu en la maison. On a devant nous une année Oet on va gérer tranquillement cette période difficile, dans laquelle, la préservation de la santé de tous passe avant toute autres choses", a affirmé le SG du COA, concluant que le prochain président sera connu au plus tard, en juillet prochain.

CAN-2019 « Le sacre africain avec l'Algérie, un conte de fées pour moi » affirme Andy Delort

L'international algérien Andy Delort, sociétaire de Montpellier, Ligue 1 du championnat de France, a reconnu que le sacre remporté l'année dernière avec la sélection nationale de football en Egypte, reste "un conte de fées pour lui". Delort est revenu sur sa première convocation en équipe nationale algérienne et sa participation à sa première Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2019), qu'il a trouvé "tout simplement extraordinaire". "Le jour de ma convocation, je n'ai pas dormi de la nuit et je l'ai dit à ma femme et à toute ma famille. C'était extraordinaire. Je ne voulais pas rater l'avion, je suis arrivé avec deux heures d'avance", s'est-il remémoré. Delort, ancien avant-centre du club mexicain des Tigres, s'est dit n'avoir jamais imaginé revenir avec le titre suprême des terres égyptiennes. "Et en plus, tu imagines l'histoire derrière? Tu gagnes la CAN! Un accueil digne des stars et des héros au pays. Tout ça, c'est un conte de fées", a-t-il conclu sur son instagram. Delort (28 ans) avait remplacé pour la CAN-2019, en dernière minute, Haris Belkebla dans la liste des 23 pour la CAN 2019. Il a joué son premier match avec les Verts, le 16 juin 2019 contre le Mali en amical. Il a à son actif sept apparitions pour un but inscrit.

Tennis : Décès de l'ancien joueur Djamel Kherrab

L'ancien tennisman algérien Djamel Kherrab est décédé à deux mois de son 59e anniversaire, après un long combat contre la maladie, a annoncé lundi soir la Fédération algérienne de la discipline (FAT). Né le 10 juin 1961, le Constantinois comptait parmi les principales figures du tennis dans l'Est algérien, et il l'est resté même en tant que vétéran. En effet, en 2011, Kherrab avait remporté un tournoi des 50 ans et plus, disputé au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), avant de réussir un autre exploit en 2015, lorsqu'il avait remporté trois matchs des séries en une seule journée. A l'apogée de sa carrière, Kherrab a été trois fois champion d'Algérie chez les non classés : 1979, 1980 et 1988. Il a été également quatre fois champion de la région Est, alors que sur le plan international, son plus grand exploit a été d'atteindre, en 1984, la finale d'un important tournoi à Sousse (Tunisie). Kherrab était également entraîneur-formateur à l'Union Sportive du Vieux Rocher, où il s'occupait des jeunes de 8 ans. Attribué par cette disparition tragique, la Fédération algérienne de tennis a accompagné son communiqué de condoléances à la famille du défunt.

Dans un entretien accordé à Botola Belmadi : « Les valeurs de l'équipe du FLN chez les Verts de 2019 »

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, s'est exprimé, dans un entretien accordé à Botola, au sujet de la glorieuse équipe du FLN et de l'impact psychologique qu'a eu cette dernière sur l'effectif qu'il a coaché l'été dernier en Egypte en Coupe d'Afrique des Nations. « Avril 1958 a été notre top départ et nous avons construit autour de cette date. Pour ce qui est des similitudes entre ces deux équipes, je dirais que nous avons essayé de mettre en place les valeurs, telles que la motivation, la combativité, l'investissement de groupe, l'unité, la famille. », a indiqué le technicien algérien. L'ancien entraîneur de la sélection du Qatar a ajouté : « Un peu similaire à ce que nos aînés ont connu en se regroupant à Tunis. Des valeurs sur lesquelles nous avons énormément



misé. Dire que durant la CAN nous en avons parlé, serait mentir. Tout a été fait au début avec des rappels, lorsque le besoin se faisait sentir. ». Djamel Belmadi a enchaîné : « Les joueurs ont plus qu'assimilé. Je pense

qu'il fallait juste leur faire apprécier le fond et évidemment la forme de l'histoire de l'équipe du FLN. Et comment ils ont tous atterri à Sidi Moussa. J'étais persuadé qu'ils allaient être touchés par rapport à ça. ».

Ligue 1 : MC Alger Sonatrach revoit à la baisse le budget alloué au club

On ne le dira jamais assez. Le MC Alger est l'exemple parfait de la mauvaise gestion des clubs algériens. En effet, en dix ans, cette formation parrainée par la plus grande entreprise du pays, à savoir, Sonatrach, a dépensé des centaines de milliards de centimes, puisque la moyenne de son budget annuel est estimée à 100 milliards de centimes, pour à l'arrivée, ne s'adjuger que trois titres nationaux, dont un en championnat qui remonte à... 2010. Voilà donc qui devrait donner matière à réfléchir aux responsables de la firme pétrolière qui traverse une conjoncture difficile en raison de la chute drastique du prix de l'or noir sur le marché international. Ainsi, on croit savoir qu'à Sonatrach, l'on a pris la décision de serrer les vannes en réduisant sensiblement le budget alloué au vieux club de la capitale. Une démarche somme toute logique, estiment les observateurs, après les échecs à répétition des Vert et Rouge,

mis chaque saison dans de meilleures dispositions afin d'aller briguer le titre continental qui n'a plus visité l'armoire du Doyen depuis 1976. Mais tous ces investissements n'ont pas eu de retour. C'est ce qui explique, en outre, que dans les milieux du vieux club de la capitale, l'heure est désormais au regret. En effet, l'année 2010, soit celle qui a vu le Doyen remporter son dernier titre de champion d'Algérie, sous la houlette de l'entraîneur français, François Bracci, qui avait succédé à l'époque à son compatriote Alain Michel, a permis au Mouloudia de renouer avec la Ligue des champions africaine dès l'année suivante, une participation jugée satisfaisante, étant donné que l'équipe avait réussi à atteindre la phase de poules. Lors de l'année suivante, soit en 2012, le MCA a réussi aussi à se qualifier à la finale de la Coupe nord-africaine que l'équipe a perdue face au Club Africain de Tunis. En 2013, les Vert et Rouge ont perdu, pour la première

fois dans l'histoire du club, une finale de Coupe d'Algérie contre le voisin usmiste. Les gars de Bab El-Oued prendront leur revanche une année après, en remportant leur septième trophée en coupe face au NAHD, et au cours de cette même année, les Mouloudiens ont également remporté la supercoupe d'Algérie. En 2015, l'équipe a participé à la Coupe de la CAF, avant de remporter, en 2016, le huitième trophée en Coupe d'Algérie, avant de perdre la Supercoupe, l'année suivante, soit en 2017, année qui a vu le Doyen atteindre les 1/4 finales de la Coupe de la CAF, ainsi que les demi-finales de la Coupe d'Algérie. En 2018, la formation phare de la capitale s'est qualifiée à la phase de groupes de la Ligue des champions, alors qu'en 2019, les camarades de Hachoud ont atteint les quarts finale de la Coupe arabe, pour la deuxième fois, en attendant l'issue de la saison en cours.

B.N

Le Général Rachdi installé dans ses nouvelles fonctions de Directeur général de la Sécurité intérieure par intérim

Le Général Abdelghani Rachdi a été installé l par le Général-Major Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, dans ses nouvelles fonctions de Directeur général de la Sécurité intérieure par intérim, a annoncé le ministère de la Défense nationale "Au nom de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le Général-Major Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire par intérim a présidé, ce jour le lundi 13 avril 2020, la cérémonie d'installation officielle du Général Abdelghani Rachdi, dans les fonctions de Directeur général de la Sécurité intérieure par intérim", a indiqué le MDN dans un communiqué."Au nom de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, Ministre de la Défense nationale, j'installe officiellement, le Général Abdelghani Rachdi, dans les fonctions de Directeur général de la Sécurité intérieure par intérim.

N°840 Mercredi 15 Avril 2020 — Email : monde.adm@gmail.com
WebSite : www.lemondeadm.com — Prix : 20 DA

Elections présidentielles américaines:

Obama va annoncer son soutien à Joe Biden

L'ancien président démocrate Barack Obama va annoncer son soutien à Joe Biden dans la présidentielle américaine, a indiqué une source de son entourage. Barack Obama déclarera son ralliement à la candidature de son ancien vice-président dans une vidéo, a indiqué cette source, citée par des médias locaux. Le soutien de l'ancien président Obama, encore très populaire chez les démocrates, sera précieux pour Joe Biden, 77 ans, qui doit rassembler le parti, après l'abandon de son rival Bernie Sanders, pour battre Donald Trump le 3 novembre, ajoute-t-on. Le sénateur indépendant Sanders a annoncé lundi apporter son soutien à la candidature dans la présidentielle américaine de son ancien rival, le démocrate Joe Biden, afin de battre "le président le plus dangereux de l'histoire moderne". "Aujourd'hui, je demande à tous les Américains -- tous les démocrates, indépendants, et de nombreux républicains -- de se rassembler dans cette campagne et

de défendre votre candidature, que je soutiens", a-t-il indiqué à M. Biden lors d'une vidéo diffusée en direct sur Twitter.L'ancien vice-président de Barack Obama, 77

ans, a publié une photo sur son compte Twitter de lui aux côtés de M. Sanders peu après l'annonce de ce dernier, assortie du mot "Unité."



Coronavirus : 87 nouveaux cas confirmés et 13 nouveaux décès



Quatre-vingt-sept (87) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 13 nouveaux décès ont été enregistrés en Algérie, portant ainsi le nombre de cas confirmés à 2070 et celui des décès à 326, a indiqué mardi le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie.

Ressources halieutiques

Les ports de pêche maintenus ouverts



Les ports de pêche resteront ouverts à condition de respecter des mesures préventives contre la propagation du coronavirus par les professionnels de la mer, a déclaré mardi à Oran le directeur de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, Benmira Bani Karim.En visite d'inspection au port de pêche d'Arzew, M. Bani s'est dit "satisfait" de l'adoption des gestes barrières parmi les professionnels de la mer, mettant toutefois en garde contre le non respect des mesures de prévention contre l'épidémie qui peut conduire à la fermeture des ports de pêche."Si nous constatons que les personnels de la mer ne respectent pas les consignes, il est possible de fermer les ports pour quelques jours ou pour une durée indéterminée", a-t-il averti.Le respect des mesures commence par le port des masques, a-t-il souligné, faisant savoir que plus de 300 masques ont été distribués aux professionnels de la mer, et une commande pour la fabrication de 5.000 autres a été passée auprès des Centres de la formation professionnelle.Une réunion a été organisée la veille de cette visite avec les mandataires de la wilaya d'Oran au niveau du siège de la direction de la Pêche et de l'Aquaculture, au cours de laquelle les mesures de protection et les gestes barrières à adopter en exerçant les métiers de la mer ont été longuement expliqués, a-t-il indiqué. La désinfection régulière des ports de pêche et l'application des gestes barrières sont à même de prévenir la propagation du virus parmi les professionnels de la mer, a estimé M. Bani.Après cette rencontre, qui a regroupé une quarantaine de mandataires.

MDN

Une allocation de 10.000 DA pour les familles nécessiteuses

Une allocation de solidarité d'un montant de dix mille (10.000) dinars par famille sera octroyée aux familles nécessiteuses et à celles affectées par les mesures de prévention et de lutte contre l'épidémie du Coronavirus, à l'occasion du mois de Ramadhan."Dans le cadre des opérations de solidarité en direction des familles nécessiteuses pour le mois de Ramadhan et de soutien en direction des familles affectées par les mesures de prévention et de lutte contre l'épidémie du Coronavirus "Covid-19", le président de la République a décidé de l'octroi d'une allocation de solidarité d'un montant de dix mille (10.000) dinars par famille». Les services du Premier ministre ont précisé que "l'allocation de solidarité sera versée aux familles nécessiteuses impactées socialement et économiquement par les mesures de prévention et de lutte contre l'épidémie du Coronavirus +Covid-19+,

ainsi que celles qui percevaient auparavant l'enveloppe des 6.000 DA, au titre des opérations de solidarité pour le mois de Ramadhan». Le Président de la République a donné les instructions nécessaires pour un recensement rapide des bénéficiaires en vue du versement de cette allocation de solidarité avant le mois de Ramadhan..



Victime d'une fakenews:

Loucif Hamani bel et bien vivant

L'ancien boxeur algérien des années 1980, Loucif Hamani, est une nouvelle fois victime de fake news. Il a été donné pour mort, alors qu'il est toujours vivant. Il est vrai que Loucif Hamani (69 ans) est souffrant et malade, mais il est toujours vivant.«Suite aux rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux annonçant

le décès de champion de boxe Loucif Hamani, nous tenons à informer l'opinion publique nationale et internationale que Loucif Hamani est bien vivant. Il est chez lui avec sa famille à Michelet Ain El Hammam», ont réagi ses amis et les membres de sa famille sur Facebook.